

69

numéro



Spécial Salon du Livre mars 2006

la lettre



www.bief.org

fran
co
ffo
nie
s!

La francophonie est tout à la fois le fruit d'une histoire – on le sait parfois déchirante –, la défense de valeurs partagées au sein d'une mondialisation qui s'accélère et le projet présent qu'illustrent le festival francophone et l'invitation des littératures francophones à ce Salon du livre 2006 de constituer un espace commun de débats appartenant à tous les francophones.

Ils sont 175 millions répartis sur les cinq continents du monde, ils seront en quelque sorte représentés par les écrivains venus d'Europe, d'Afrique, des Caraïbes, des Amériques, d'Asie ou du Pacifique, écrivant dans la même langue mais porteurs de culture et d'imaginaires différents : ce qu'on appelle la diversité culturelle et qui est devenu l'un des grands combats de notre temps.

La pluralité de leurs styles d'écritures s'est installée dans les catalogues des éditeurs français où la présence des auteurs francophones est de plus en plus grande, en rapport avec les attentes des lecteurs.

Langue d'accueil et d'ouverture, le français est aussi la langue étrangère la plus apprise dans le monde après l'anglais, vecteur d'une culture et d'une pensée attachées, elles aussi, à être présentes dans ces pays proches et lointains en même temps. De nombreux intervenants – instances de la francophonie, institutions, réseaux culturels, professionnels de l'édition et de la librairie – œuvrent au maintien de ce rang, dont dépend aussi la présence du livre français dans les pays de la francophonie, un enjeu de taille pour les années à venir.

C'est ainsi l'une des principales missions du BIEF. Outre les séminaires et les formations destinés aux professionnels du livre, son action dans l'espace francophone se déploie à travers la participation à des foires et salons du livre. Au Sud, à Alger et Casablanca, deux manifestations dont la dimension internationale, notamment concernant le monde arabe, se développe fortement. À la foire de Dakar, où le BIEF a organisé une formation de libraires de la région, en partenariat avec l'AILEF. Ou encore à Beyrouth où, en octobre prochain, des rencontres professionnelles d'éditeurs et de libraires de la région avec des éditeurs français, en particulier dans le domaine des sciences humaines, se tiendront au moment du salon Lire en français et en musique.

Contribuer au moyen d'échanges d'expériences et de savoir-faire à l'émergence et au développement de l'édition francophone locale, n'est-ce pas contribuer à la francophonie ? Des éditeurs et des libraires de la planète francophone seront eux aussi présents au Salon pour en discuter. Mais l'action du BIEF en faveur de la francophonie se réalise également à travers la participation à de nombreuses foires de droits. Le développement des traductions de notre production éditoriale ne peut que conduire à un intérêt pour notre culture, et pour de nombreux lecteurs étrangers, pour notre langue.

sommaire

- pp. 2-4 « Francophonies » le festival francophone en France
- pp. 5-6 Francophones de partout : une réalité littéraire complexe
- pp. 7-8 Visages francophones dans l'édition française
- pp. 9-11 Éditer dans l'espace francophone
- pp. 12-14 L'Organisation internationale de la Francophonie : les 63 États et gouvernements membres
- pp. 15-16 Les établissements culturels français dans les pays de la francophonie
- pp. 17-23 La présence du livre français dans les pays de la francophonie du Sud
 - Entretien avec Bertrand Cousin, auteur d'un memorandum pour le SNE
 - Différentes formes de coopération et de partenariats : exemples d'Éditis et d'Hachette
 - Être libraire dans un pays francophone



fran
co
ffo
nie
s!

Les Littératures francophones au 26^e Salon du livre de Paris

Tous les ans, les ministères de la Culture et de la Communication et des Affaires étrangères s'associent pour inviter, avec leur partenaire à l'honneur, une quarantaine d'écrivains au Salon du livre de Paris.

Cette année, pour les littératures francophones, ce sont 40 écrivains du monde entier qui viendront à la rencontre du public.

Le Centre national du livre, avec Bernard Magnier, son conseiller littéraire, coordonne et organise avec "francoffonies ! le festival francophone en France" la série de quarante rencontres "Une heure avec..." pour faire découvrir plus intimement un écrivain et son œuvre, suivies de signatures-dédicaces des auteurs dans la librairie du Pavillon d'honneur, et les douze tables rondes avec les écrivains invités qui seront autant d'occasions pour présenter la diversité des littératures francophones du monde.

D'autres rencontres se dérouleront sur le Pavillon francophone et durant le Salon, organisées par "francoffonies ! le festival francophone en France" et leurs autres partenaires.

Le programme complet des rencontres, avec les "biobibliographies" des auteurs invités, est disponible sur le Salon.

entretien

avec **Martine Grelle**

Bureau des échanges internationaux du CNL

Centre national du
Livre

« Le thème des "francoffonies" a signifié pour nous passer d'un pays étranger à plus d'une trentaine ! »

■ *L'idée d'inviter la francophonie au Salon du livre de Paris, on le sait, a d'abord suscité quelques réserves. Après la découverte des auteurs chinois ou russes et le grand succès que leur avait réservé le public, on s'étonnait parfois de ce qui pouvait apparaître au premier abord comme un repli sur soi...*

■ **Martine Grelle :** Il n'en est rien évidemment. Il s'agit du coup d'envoi d'un festival qui durera jusqu'au 9 octobre 2006, date anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor et, à l'occasion du Salon, de mettre en valeur et de faire découvrir des littératures francophones du monde entier. Si le nombre d'auteurs invités reste le même (une quarantaine), le thème de « francoffonies ! le festival francophone en France » signifie pour nous passer d'un pays étranger à plus d'une trentaine !... Ce ne sont d'ailleurs pas des pays qui sont invités mais des écrivains francophones vivant à l'étranger, représentatifs d'une littérature de qualité et publiés en France.

Pour la sélection de la liste des invités, les éditeurs français ont fait leurs propositions, les conseillers culturels dans les ambassades des différents pays ont été consultés puis le choix s'est fait pour un équilibre des pays, des genres littéraires et des écrivains avec notre conseiller littéraire nommé à cette occasion, Bernard Magnier, avec Daniel Maximin, responsable de la littérature au commissariat général de « francoffonies ! le festival francophone en France » et Nathalie Carré pour le ministère des Affaires étrangères.

■ *Ces écrivains francophones viennent d'Europe, des Caraïbes, d'Afrique, des Amériques, d'Asie ou du Pacifique. Y a-t-il une zone géographique plus fortement représentée ?*

■ **M. G. :** Ce serait l'Afrique, en tout cas davantage d'écrivains viennent de pays francophones du Sud. Ajoutons que le français n'est pas forcément leur langue maternelle. Certains d'entre eux sont ainsi les propres traducteurs en français de leurs textes écrits dans leur langue maternelle, comme la Roumaine Letitia Ilea ou des écrivains africains qui écrivent dans une langue africaine comme Boubacar Boris Diop par exemple. Certains peuvent avoir une double nationalité, d'autres ont dû pour des raisons politiques quitter leur pays natal pour vivre ailleurs. Une complexité de situations qui contribue à former une mosaïque plus qu'une communauté d'écrivains, liés par le choix de la même langue d'écriture, le français. Sans oublier les écrivains sélectionnés pour l'opération « À la découverte de la francophonie », initiée par le Salon du livre, qui sont des auteurs francophones originaires de multiples pays et vivant en France métropolitaine. Dans la construction des tables rondes, ils ont été associés aux 40 écrivains invités, en fonction des thèmes littéraires présents dans leurs œuvres. D'autre part, des rencontres avec des écrivains invités comme Véronique Tadjo, Maïssa Bey, Emmanuel Dongala, Wajdi Mouawad et Stassen sont organisées pour des élèves de Seine-Saint-Denis avec le Centre de littérature de jeunesse de Montreuil et le Centre national du livre.

■ *Que va-t-il se passer au cours de ces échanges entre des écrivains francophones d'horizons si différents ?*

■ **M. G. :** On n'en sait rien, et c'est ça qui va être passionnant pendant ce Salon. Cette marge d'inattendu constitue la réponse aux idées reçues sur la francophonie comme repli identitaire. Tous les ans, le Salon du livre est l'occasion pour le public de découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux mondes littéraires. La liste des auteurs invités au Salon de Paris a toujours fonctionné comme une référence pour tous les organisateurs de salons du livre en France et gageons que cette année plus encore peut-être...

Propos recueillis par Catherine Fel

Les auteurs «francoffonies !» invités au Salon du livre de Paris

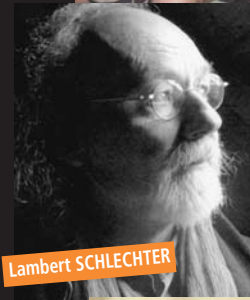
Maïssa BEY



KEN BUGUL



Lambert SCHLECHTER



Michel LAYAZ



Alain MABANCKOU



Ketty MARS



Letitia ILEA



Emmanuel DONGALA



Dimitri ANALIS – Grèce
Hélène BEJI – Tunisie
Rajae BENCHEMSI – Maroc
Maïssa BEY – Algérie
BEYROUK – Mauritanie
Florent COUAO-ZOTTI – Bénin
Denis DEPREZ – Belgique
Boubacar Boris DIOP – Sénégal
Alfred DOGBE – Niger
Emmanuel DONGALA – Congo
EDEM – Togo
Letitia ILEA – Roumanie
David JAOMANORO – Madagascar
Mukala KADIMA-NZUJI – Congo
KEN BUGUL – Sénégal
Agota KRISTOF – Hongrie
Caroline LAMARCHE – Belgique
Michel LAYAZ – Suisse
Werewere LIKING – Cameroun
Alain MABANCKOU – Congo
Charif MAJDALANI – Liban

Ketty MARS – Haïti
Samuel MILLOGO – Burkina Faso
Anna MOÏ – Vietnam
Wajdi MOUAWAD – Liban
Esther MUJAWAYO – Rwanda
Samputho NANTARAYO – Cambodge
Barlen PYAMOOTOO – Maurice
Noëlle REVAZ – Suisse
Grzegorz ROSINSKI – Pologne
Boualem SANSAL – Algérie
Lambert SCHLECHTER – Luxembourg
Gaëtan SOUCY – Canada - Québec
STASSEN – Belgique
Véronique TADJO – Côte d'Ivoire
Serge Patrice THIBODEAU – Canada - Nouveau Brunswick
Yasmina TRABOULSI – Liban
Gary VICTOR – Haïti
Guillaume VIGNEAULT – Canada - Québec
Chehem WATTA – Djibouti

Programme des tables rondes

Salle Ahmadou Kourouma

Vendredi 17 mars

13 h 30 à 15 h

Ma langue au choix : dans la langue d'écriture, peut-on retrouver les traces d'autres langues ? D'autres accents ? Les strates d'un choix ? Quelles en sont les raisons ?

Animée par Yvan Amar, avec Dimitri Analís, Boris Boubacar Diop, Samuel Millogo, Raharimanana, Noëlle Revaz, Brina Svit

15 h 30 à 17 h

En faire toute une Histoire : dans l'hier d'un peuple, d'une famille ou d'un individu, les traces d'un passé collectif, les bribes d'une Histoire.

Animée par Michel Abescat, avec Rajae Benchemsi, Denis Deprez, Edem, Boualem Sansal, Gary Victor

Samedi 18 mars

11 h 30 à 12 h 30

Au bistrot du coin : à l'île Maurice comme à Brazzaville ou en Roumanie, des bars, des bistrots, des maquis, des instants de complicité et d'oubli, de confidences, des lieux de rencontres, de fin de nuit...

Animée par Gérard Meudal, avec Letitia Ilea, Alain Mabankou, Barlen Pyamootoo, Stassen

13 h 30 à 15 h

Après-guerre : leurs pays ont été meurtris par les guerres, ils tentent d'en mesurer la démesure, d'en conter la douleur, de la conjurer, de la dépasser.

Animée par Alexie Lorca, avec Maïssa Bey, Mukala Kadima-Nzui, Samuel Millogo, Wajdi Mouawad, Nimrod

15 h 30 à 17 h

Famille-miroir : famille, je vous aime. Famille, je vous hais. Ce n'est jamais simple une histoire de famille...

Animée par Alain Nicolas, avec Michel Layaz, Charif Majdalani, Anna Moï, Zahia Rahmani, Sayouba Traoré

Dimanche 19 mars

13 h 30 à 15 h

Petits voyous, grosses « cailleras » et autres personnages... Laissés pour compte de la vie, ils tentent la survie, dans les marges et les lieux interlopes, ils recourent aux expédients, aux petites embrouilles, aux vraies magouilles.

Animée par Sophie Ekoué, avec Florent Couao-Zotti, Kettly Mars, Samputho Nantarayo, Yasmina Traboulsi, Ryam Thombe

15 h 30 à 17 h

Femme-sujet...

Animée par Philippe Vannini, avec Nathacha Appanah, Hélé Béji, Maïssa Bey, Beyrouk, Ken Bugul, Caroline Lamarche

Lundi 20 mars

15 h 30 à 17 h

Scènes francophones – Théâtre du monde

Animée par Emile Lansman, avec Alfred Dogbé, David Joamonoro, Werewere Liking, Wajdi Mouawad, Matêi Visniec

Mardi 21 mars

13 h 30 à 15 h

Mon ailleurs est partout : de la Belgique au Rwanda, de la Guinée au Brésil, du Congo aux États-Unis, des itinéraires de hasard ou de connivence, des choix personnels mais aussi des traces d'écriture et d'imaginaire.

Animée par Alain Nicolas, avec Emmanuel Dongala, Tierno Monemembo, Grzegorz Rosinski, Stassen, Serge Patrice Thibodeau

15 h 30 à 17 h

Rwanda, Cambodge... Comment écrire après ?

Animée par Bernard Magnier, avec Boris Boubacar Diop, Esther Mujawayo, Samputho Nantarayo, Somanos Sar, Véronique Tadjo

18 h 30 à 20 h

Soirée Lecture-Poésie

Animée par Jean-Baptiste Para, avec Dimitri Analís, Tanela Boni, Louis-Philippe Dalembert, Letitia Ilea, Mukala Kadima-Nzui, Nimrod, Lambert Schlechter, Serge Patrice Thibodeau, Chehem Watta

Mercredi 22 mars

13 h 30 à 15 h

Enfances : à Salvador de Bahia comme à Dakar, au Congo comme en Sierra Leone, des enfances confrontées aux folies adultes.

Animée par Pascal Jourdana, avec Mahi Binebine, Fatou Diome, Emmanuel Dongala, Anna Moï, Gaëtan Soucy, Yasmina Traboulsi



Le festival francophone en France

L'invitation au Salon du livre donne le coup d'envoi à francophonies !

Le festival francophone en France, un événement qui, jusqu'au 9 octobre 2006, réunit en France intellectuels, musiciens, danseurs, comédiens et plasticiens, afin de mettre en valeur la diversité et la modernité de ces cultures (www.francophonies.fr). Tout en célébrant la Semaine de la langue française et en commémorant les grands pionniers — le 100^e anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor — le festival francophone en France, dont l'opérateur délégué est l'Association française d'action artistique (AFAA), ponctuera sa présence au Salon de lectures et de débats autour d'auteurs représentant la diversité et la vitalité de la francophonie d'aujourd'hui.

Monique Veauté est le Commissaire général de ce festival et Daniel Maximin en est le responsable Éducation et Littérature.

Romancier, poète et essayiste (dernier ouvrage paru : *Les fruits du cyclone* au Seuil), Daniel Maximin a été tour à tour directeur littéraire aux éditions Présence africaine, producteur de l'émission Antipodes sur France-Culture. Il est retourné en 1989 en Guadeloupe où il est né, nommé alors directeur régional des affaires culturelles. Depuis 1997, il est chargé de la mission interministérielle pour la célébration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Une personnalité charnière à qui donc est revenue la mission d'orchestrer cette « symphonie francophonique » qui devrait se faire entendre du public et du monde culturel pendant le Salon et durant le Festival.

« Les mots du monde et le monde des mots »

Pour lui, à l'occasion de cette manifestation « francophonies », il s'agit d'introduire, à partir de l'utilisation de la langue française, la diversité des espaces culturels apportée par différents auteurs à travers le monde plutôt que de promouvoir la langue française en tant que telle. Une position d'ouverture et d'accueil et non de repli sur une appartenance. Par un détour dans d'autres cultures, la langue des écrivains francophones vient au contraire enrichir le français d'autres vocabulaires, d'autres styles correspondant à d'autres formes de pensées. « Il s'agit en même temps de montrer que la France aussi est francophone, qu'elle est partie prenante, ce que parfois certains Français, dans le monde de la culture ou des médias, oublient un peu trop. Donc de mettre en évidence le fait que la francophonie ne fonctionne pas dans un seul sens qui serait celui d'une influence française, vers les cultures françaises qui en ont été imprégnées, mais que c'est le tissage de cultures et de relations qui crée aujourd'hui la vitalité des expressions artistiques francophones », explique-t-il dans un entretien au numéro de la revue La Joie par les livres consacré à la francophonie.

Le Pavillon francophone

Soixante-trois pays y seront présents, membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) élargie à l'Algérie.

Le village francophone rapprochera éditeurs et partenaires des cinq continents concernés.

De son côté, l'Espace Cosmopolivres du Salon accueille les stands de 27 pays et continents avec plus de 250 éditeurs représentés, dont certains francophones.

Pour le programme détaillé des manifestations et la liste des exposants, on peut se reporter au site : www.salondulivreparis.com

festival francophone

Dans le cadre du Festival francophone en France, la Société des Gens de Lettres organise les 27 et 28 mars un forum sur « L'Écrivain dans l'espace Francophone »

Fidèle à sa vocation historique qui est de défendre les droits des auteurs, mais aussi de réfléchir sur leur statut et leur place dans la société, la SGDL entend à cette occasion approfondir une expérience professionnelle sur les thèmes : écrire, publier, être lu dans l'espace francophone.

Ces deux journées se dérouleront en présence d'Alain Absire, président de la SGDL, et seront introduites par Daniel Maximin, écrivain, responsable Éducation, Recherche et Littératures du festival francophone en France

Seront abordés entre autres : le statut de l'auteur dans l'espace francophone, écrire en français : le choix linguistique, la question des langues dans le monde arabe, la place des auteurs francophones aux États-Unis, le choix d'un éditeur, la disparité des marchés du livre dans l'espace francophone, la librairie, support de la littérature francophone, les spécificités de la littérature pour la jeunesse, les différents relais et les soutiens à la francophonie...

De très nombreux intervenants participent à ce forum : auteurs, éditeurs, journalistes, libraires, linguistes, responsables d'associations, d'organismes et d'institutions concernés.



Hôtel de Massa
Société des Gens de Lettres
38, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris
01 53 10 12 15
Manifestations@sgdl.org
www.sgdl.org

■ *Vous présidez la commission francophone de la SGDL. Pourriez-vous revenir sur les motivations qui ont déterminé la création de cette commission ?*

■ **François Taillandier :** L'intérêt porté à la francophonie par la SGDL n'est pas nouveau. Aujourd'hui comme hier, de nombreux auteurs de langue française venus des horizons les plus divers font partie de nos adhérents. Et nos prix et bourses littéraires ont souvent couronné des auteurs dits « francophones »... Du reste, ce distinguo ne nous intéresse guère. Il y a des auteurs, point final !

Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que les grandes questions professionnelles qui nous occupent ne peuvent plus être pensées dans un cadre strictement national. Notre ambition est d'une part de travailler dans le cadre de l'Union européenne (nous appartenons à l'European Writers Congress); d'autre part de mettre à profit la francophonie, qui crée un lien naturel avec nos confrères du Québec, de l'Afrique, etc., pour réfléchir ensemble aux grands enjeux – aussi bien, pour m'en tenir à des débats récents, la diversité culturelle que le développement des nouvelles technologies numériques.

entretien avec François Taillandier

Président de la commission francophone de la SGDL

■ *Quel rôle la SGDL doit-elle jouer tout au long de cette année de célébration de la francophonie ?*

■ **F. T. :** En l'occurrence, il nous est apparu nécessaire d'établir une sorte d'état des lieux. Où en sont les auteurs de langue française par rapport aux marchés, à la diffusion du livre, aux lois qui régissent leur activité ? Le président de l'association, Alain Absire, et moi-même, sommes très heureux que le Festival francophone en France nous donne l'occasion d'aborder ces problèmes en profitant d'une plus grande attention publique. De nombreux auteurs, des représentants d'associations et d'institutions, sont venus nous aider à élaborer ce forum, auquel participeront aussi libraires, bibliothécaires, éditeurs, médiateurs du livre. Notre maison a ses fondamentaux, mais elle ne vise pas à exercer un magistère; elle est un lieu où peuvent se formuler des réflexions communes, se dire des exigences partagées.

■ *Quelle est selon vous la particularité de la chaîne du livre dans l'espace francophone par rapport à la chaîne du livre en France ? Quelle disparité notez-vous en ce qui concerne le statut de l'auteur dans l'espace francophone ? Quel rôle la SGDL peut-elle jouer sur ces questions après la tenue du forum ?*

■ **F. T. :** Je ne veux pas anticiper sur ce que les communications et les discussions feront émerger. Bien sûr, nous avons quelques points de départ : dans l'aire francophone, tout le monde le sait, les droits des auteurs, leur statut social, la diffusion du livre, l'accès au savoir, à la pensée, à l'imaginaire sous leur forme écrite, sont marqués par une terrible inégalité. De même d'ailleurs que l'accès aux nouvelles technologies. Nous voudrions cerner les enjeux essentiels et être une instance d'interpellation des pouvoirs publics ou économiques. Et puis nous pouvons contribuer à faire connaître des actions positives, telles celle que mène l'AILF, par exemple, ou l'Alliance des éditeurs indépendants. Nous publierons d'ici l'été des « actes du colloque ». Pour le reste, là encore, je ne veux pas anticiper. Des contacts se seront noués à cette occasion, des rencontres auront eu lieu; j'espère qu'ils déboucheront sur de nouvelles initiatives au profit du livre et des auteurs de l'écrit. L'expérience prouve que souvent les idées les plus fructueuses surgissent ainsi. Ce que j'aimerais en tout cas, c'est montrer – ou rappeler – que la SGDL est un outil au service des auteurs, et qu'il ne tient qu'à eux de s'en servir !

Propos recueillis par Anne-Lise Schmitt

Les francophonies littéraires sont nées de la colonisation. Il existe des écrivains francophones qui ne viennent pas d'anciennes colonies. Il nous faut donc préciser les termes. À la question : « Qu'est-ce qu'un écrivain "francophone" ? », le dictionnaire ne répond que par « de langue française ». L'édition 2005 du Larousse avance aussi pour « francophonie » : « Communauté de langue des pays francophones ; ensemble des pays francophones – Collectivité que forment les peuples parlant le français. » ; définition sociopolitique si chargée d'histoire au xx^e siècle et qui n'est plus satisfaisante aujourd'hui en dehors du politique. Je devrai donc m'en tenir à mon expérience d'enseignante et de chercheuse.

« FRANCOPHONES » DE PARTOUT

par Christiane
Chauet Achour

Haïtiens) et les « francophones » par choix qui, au cours d'un itinéraire personnel, en viennent à élire le français comme langue d'écriture : d'Eugène Ionesco à Agota Kristof en passant par Jacqueline Harpman.

Parler d'écrivains francophones, une fois admis que ce sont, très approximativement, les écrivains qui ne sont pas « naturellement » « français », c'est donc ouvrir le champ littéraire français et, en son sein, l'Histoire littéraire de la France à de « l'étranger », à d'autres créations que celles qui ont été légitimées par la tradition. La contextualisation des œuvres est donc essentielle. Pour n'en prendre qu'un exemple, comment lire en stéréophonie un des grands classiques, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, si l'on ne sait rien de l'islam sénégalais, si l'on ne connaît pas les

étapes de la colonisation française au Sénégal ? Cela dit, les œuvres francophones ne sont pas des espaces de documentation pour lecteurs curieux de réalités exotico-ethnographiques mais des œuvres d'art qui nous ouvrent un monde. Pour apprécier ce monde, encore faut-il en avoir une certaine connaissance. L'inscription du vaudou dans les œuvres haïtiennes nécessite une autre information que celle des films d'espionnage. Les dédales d'Alger que Boualem Sansal fait surgir sous les pas de son héroïne dans *Harraga* demandent une connaissance de la ville et du contexte algérien des années 90. Le « dialogue » qu'entreprend Chahdortt

Djavann avec Montesquieu dans *Comment peut-on être français* ? ne nous dispense pas d'une certaine connaissance de l'Iran. Et les romans d'Amin Maalouf, malgré l'effort énorme fait pour apprivoiser les références, demandent aussi de s'informer.

Contexte, perspective historique incontournables : sans oublier que, jusqu'aux indépendances, cette histoire littéraire-là fait partie de l'histoire littéraire de la France car ces pays sont alors « la France » ! Comme le lien ne se dissout pas magiquement aux dates politiques – la décolonisation étant une entreprise non achevée –, il a continué à se tisser et à se tendre de façon parfois inattendue.

■ Dire, en français, une identité autre qu'hexagonale

La langue, ce matériau même de la littérature, devient sous la plume de tous ces écrivains – en confondant ici les deux catégories –, le lieu même à visiter et à savourer. Chaque écrivain francophone se trouve face au même défi : dire, en français, une identité autre qu'hexagonale. Lorsque Marcel Proust écrit dans *Le Temps retrouvé* que « le devoir et la tâche d'un écrivain sont ceux d'un traducteur », il veut bien dire que chaque écrivain a à « traduire » le « réel » dans sa propre langue ; son art consiste à s'approprier, en un geste inédit, les mots de tous, à ne pas utiliser la langue comme n'importe quel usager tout en jouant sans cesse de cette langue commune pour être compris du plus grand nombre de lecteurs possible sous peine de rompre la communication.

Les écrivains dits « francophones », sont plus encore que les écrivains français des traducteurs, au sens proustien de « passeurs » car, dans leurs œuvres, ils font franchir les frontières. Le lecteur qui possède le même bilinguisme que l'écrivain a une lecture optimale du récit. Le lecteur monolingue peut, quant à lui, savourer l'étrangeté de ce français habité par une réalité qui n'est pas française et sent qu'il est en présence d'une véritable polyphonie orchestrée par ce que Lise Gauvin a nommé une « surconscience linguistique ».

Tous les écrivains francophones offrent une langue de création, conservant la mémoire des langues et des cultures d'ailleurs. Tous négocient en

■ Une réalité littéraire d'une complexité extrême

Si l'écrivain francophone était seulement un écrivain qui écrit en français, il faudrait y inclure tous les écrivains français. Or, ce qualificatif désigne, dans le langage courant et dans les discours critiques, sans aucune hésitation, des auteurs qui « choisissent » d'écrire en français alors qu'ils ne sont pas français et/ou ne sont pas nés en France, ou qu'ils ne sont pas perçus comme tels même s'ils le sont par leurs « papiers ». Donnez une liste d'écrivains – Jean-Jacques Rousseau, Samuel Beckett, Henri Michaux, Léopold Sédar Senghor, Kateb Yacine et Ahmadou Kourouma –, et demandez d'établir la distinction entre écrivains francophones ou français, à 99 % les trois premiers seront désignés – en partie à tort au regard des précisions actuelles –, comme écrivains français et les autres comme écrivains francophones.

Depuis deux ou trois décennies, on peut constater une plus grande ouverture littéraire, en France, pour trois raisons au moins : le secteur des traductions est plus actif, les écrivains francophones sont plus visibles et de nouveaux « francophones » sont apparus choisissant le français et la France comme terres d'exil.

Ainsi, dans la liste des quarante écrivains invités officiellement au Salon, vingt-huit viennent des anciennes colonies ou protectorats (Maghreb, Afrique sub-saharienne et Asie) ou de pays africains non francophones comme Maurice ou problématiques comme les Comores ; treize écrivains viennent de pays d'Europe ou hors d'Europe qui ont une histoire avec le français différente de celle des colonies, comme la Suisse, la Roumanie, la Belgique, le Luxembourg, le Québec et le Canada, la Grèce, la Hongrie, la Pologne.

Ces remarques montrent bien que nous sommes en face d'une réalité littéraire d'une complexité extrême. Pour ma part, je fais la distinction, parce qu'elle se révèle la moins hasardeuse et la plus exacte historiquement et que je ne sais pas lire la littérature sans l'Histoire des individus et des sociétés, entre les « francophones » des anciennes colonies (et j'y inclus nécessairement tous les écrivains de la Caraïbe et pas seulement les

francophones **de partout**

un « monolinguisme » de création leur bilinguisme réel. « Oui, il m'arrive de transposer sciemment en français, écrivait Elsa Triolet, des expressions toutes faites, me servant de ce que le russe m'offre de ses beautés, sagesses, astuces. C'est là mon enrichissement à moi, dû au bilinguisme et dont je profite ».

Gâce au bilinguisme, les possibilités créatrices sont accrues car ces auteurs déploient toute une gamme d'inventions pour dire au mieux ce qu'ils veulent dire, et ces jeux de langue ont des effets de séduction, d'étrangeté ou parfois même de découragement quand le lecteur, faute d'information, se sent laissé au seuil du sens. Qu'ils évoquent des réalités de leur pays et ils sont immédiatement taxés d'écrivains engagés et leurs œuvres d'œuvres politiques comme ce fut le cas pour Tahar Ben Jelloun, dernièrement, dans une émission célèbre, à propos de son dernier roman *Partir*. Il s'agit simplement de littérature toujours connectée à l'Histoire, à la mémoire, tant collective qu'individuelle et non de penchants « communautaristes », autre épouvantail trop facilement brandi.

Il n'est pas question de méconnaissance de l'abondance et de la richesse des créations mais de difficulté à accepter l'autre en soi, d'accepter l'enrichissement du chœur des voix littéraires en langue française sans « intégration » appauvrissante aux mélodies dûment estampillées « valeurs françaises », mais ouverture à la pluralité.

On sait que chaque nation a une tendance plus ou moins forte à « recentrer » ses produits culturels autour de valeurs définies par des générations successives d'héritiers ; plus les traditions sont anciennes, plus les habitudes sont pesantes. À mon sens, c'est la raison essentielle du caractère de mise en lisière des écrivains francophones, le geste de mise à l'écart pouvant prendre différentes teintes, assignant une position périphérique ; ils sont à la marge du corpus littéraire français.

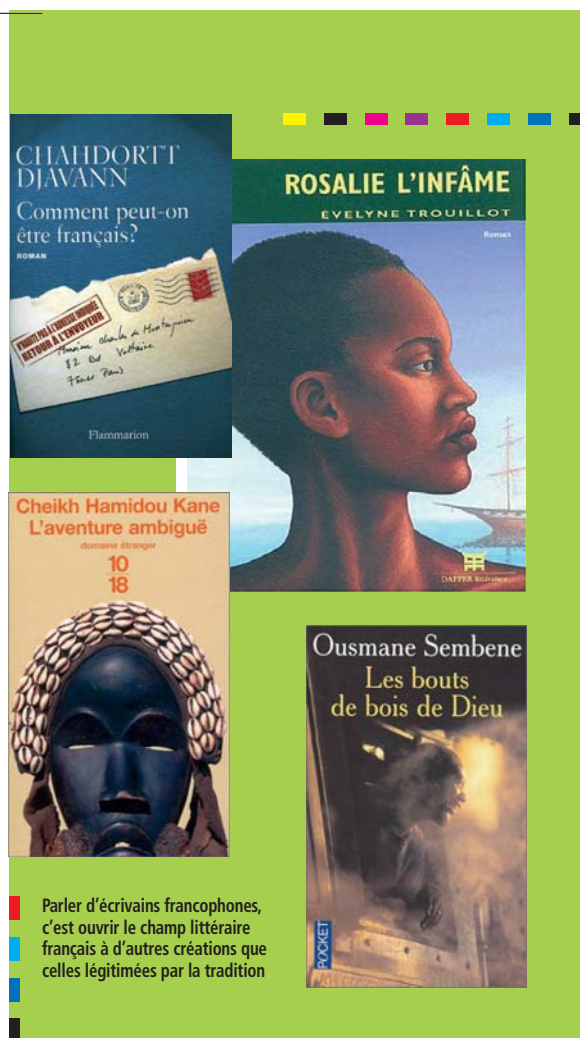
■ Mise en lisière ou patrimoine partagé ?

Réfléchir sur les francophonies littéraires en mars 2006 n'est pas indifférent. Depuis quelques mois, les débats n'ont pas cessé sur « les aspects positifs » de la présence française aux colonies et la suppression de la loi ne supprime ni les discussions ni les arguments qui continueront à s'échanger de part et d'autre. Les francophonies littéraires n'échappent pas à ce débat politique essentiel de la société française. Sans cette origine « troublante », les écrivains francophones ne susciteraient pas tant de réserves.

Quand je réfère cette origine à la colonisation, je ne dis pas que celle-ci a voulu former des écrivains ; ceux qui le sont le sont devenus à son corps défendant, contre vents et marées. On constate par contre que, dans toute situation aussi répressive et restrictive qu'elle soit en matière de culture, dès lors qu'il y a des êtres humains en jeu, ils ne se laissent pas faire passivement et réagissent de manière inédite. Comme l'écrivait Mostefa Lacheraf, dès 1964 : « C'est dire combien un peuple qui a une longue tradition de culture tolère difficilement le vide intellectuel et se sent capable, pour satisfaire un tel besoin, d'adopter une autre langue, à défaut de la sienne propre qui lui est désormais interdite ».

Tombe alors la subtile distinction entre « colonisation » et « présence française », la seconde étant conditionnée par la première... pour les francophonies littéraires. Mais s'affirme la capacité de l'humain à toujours rebondir, à dépasser les impasses de l'Histoire et à se forger autrement en déjouant les contraintes.

La France n'est pas la seule ancienne puissance coloniale à devoir affronter cette réévaluation de son espace littéraire. Acceptera-t-elle de s'enrichir de ces œuvres avec autant de générosité qu'elle accepte les autres francophones qui appartiennent presque toujours à la même tradition judéo-chrétienne et à des pays dans une autre relation avec elle ? Ces œuvres, au même titre que les œuvres françaises, doivent faire partie des



enjeux de transmission de l'enseignement. Or ces auteurs francophones sont pratiquement absents des classes de littérature en dehors d'initiatives pédagogiques ponctuelles alors qu'on a fait très naturellement une place aux autres, les assimilant à la littérature française. Dans la perspective d'un héritage commun et de la connaissance de toute l'Histoire, elles ne peuvent être conçues comme des appendices plus ou moins exotiques mais comme richesses d'un patrimoine partagé. La littérature étant un des lieux où se constitue la personnalité d'un individu, ne sont-elles pas une voie royale pour illustrer et inscrire cette identité française multiculturelle en devenir ? Colonisation et décolonisation, tensions entre l'Est et l'Ouest, tradition d'accueil font partie de l'Histoire française : la transmission de ces œuvres aux jeunes générations, en articulation avec les œuvres françaises, aiderait parfois beaucoup plus efficacement qu'un cours d'histoire à « apprivoiser » le douloureux, et l'intolérable des mémoires, parce que le bilan fait, il sera devenu aussi normal de parler de l'intolérance religieuse quand on étudie Voltaire que de parler de l'esclavage ou du travail forcé lorsqu'on étudie *Rosalie l'infâme* d'Evelyne Trouillot, *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane ou *L'Incendie* de Mohammed Dib.

Sortir ces écrivains de la périphérie ou du vedettariat de quelques-uns : les enseigner comme ensembles signifiants. Aujourd'hui les jeunes étudiants de Lettres arrivent à l'université sans connaître le nom même de quelques classiques de ces littératures. Comment alors espérer une diffusion, comment intéresser des éditeurs qui ne vont pas faire de mécénat pour des auteurs qui ne sont jamais massivement diffusés dans le champ culturel français ? Peut-être en prenant modèle... sur les départements de français des universités américaines qui font une place conséquente à ces littératures !

Christiane Chaulet Achour
est professeur de littérature comparée et directrice
du Centre de recherche Textes et Francophonies à l'université de Cergy-Pontoise

■ Une identité littéraire francophone

Dresser un panorama des littératures francophones dans le monde de l'édition française n'est pas chose aisée quand on sait que ces littératures englobent des auteurs très différents, de l'Europe à l'Afrique, en passant par l'Asie, le Québec, la Caraïbe ou l'Océan Indien : diversité des pays, des cultures, des histoires et des styles ! La francophonie européenne n'est-elle pas d'ailleurs abordée, dans les manuels scolaires, comme un prolongement de la littérature française : de Rousseau à Kundera, Makine ou Nothomb, ces écrivains, au regard de l'institution littéraire qui les façonne, ne sont-ils pas d'abord français avant d'être suisses, russes, tchèques... ? Et que dire des auteurs chinois comme Dai Sijie, Sa Shan, François Cheng ou Wei Wei qui écrivent en français depuis Paris ou Londres et qui sont publiés par de prestigieuses maisons d'édition françaises ? Font-ils partie intégrante de la littérature chinoise ou française ?

Comment les écrivains francophones intègrent-ils le champ éditorial français ? La francophonie revêt de multiples visages que même les libraires peuvent avoir du mal à identifier : le classement des auteurs s'avère parfois compliqué, constate Pierre Assouline qui remarque que la FNAC les range en général selon leur pays d'origine et non pas selon la langue¹. Ainsi Tahar Ben Jelloun se trouve au rayon Moyen-Orient alors qu'Assia Djebar est en littérature française. Seul aspect pérenne de ce paysage mouvant, la prédominance du genre du roman au détriment du théâtre ou de la poésie qui se vendent très peu dans l'Hexagone. Cette suprématie du roman est un constat que fait aussi Sylvain Néault, responsable de la librairie du Québec à Paris, dans le choix des auteurs québécois publiés en France : très en vogue au Québec, la poésie et le théâtre sont pourtant circonscrits à des petites maisons d'édition françaises ou collections particulières comme l'Arche, Actes Sud-Papier, Le Bruit des autres...

Il semble donc difficile pour un écrivain de se situer dans un espace à la fois national et international. Si un auteur ne peut exister au sein de *La République mondiale des lettres* sans une assise confortable dans son propre pays, son existence à un niveau international passe obligatoirement par de grandes « capitales littéraires » comme Paris, Londres et New York, remarque Pascale Casanova². Dans le cas de la francophonie, Paris reste incontestablement l'horizon d'attente des écrivains : « Désir d'auteurs plus que d'éditeurs », nous confie Sylvain Néault à propos des écrivains canadiens parce que l'édition québécoise se porte plutôt bien... Désir véritable d'auteurs pour les écrivains africains parce que le marché local reste limité à une clientèle au pouvoir d'achat peu élevé et qu'il n'est pas soutenu par de véritables politiques éditoriales³.

■ Une assimilation au champ littéraire français

Balayer le paysage éditorial français permet de comprendre comment les auteurs francophones trouvent leur place au sein de l'édition française. D'après Sylvain Néault, les écrivains canadiens sont intégrés à des collections généralistes sans que leur identité québécoise soit mise en avant. Si la langue française reste le critère d'appartenance à une collection chez Julliard, Plon, Le Seuil, Albin Michel, Le Serpent à plumes ou Stock⁴, les stratégies éditoriales parfois divergent ; certains auteurs seront publiés directement par des maisons d'édition françaises qui les diffuseront en France comme au Québec (Ducharme chez Gallimard, Arcan au Seuil) ; d'autres choisiront la coédition (Poulin chez Leméac et Actes Sud ; Soucy chez Boréal et au Seuil). Mais jamais les collections ne feront état d'une identité littéraire québécoise.

VISAGES FRANCOPHONES DANS L'ÉDITION FRANÇAISE par Eloïse Brezault

La question se pose différemment pour les écrivains africains, nous fait remarquer Jean-Louis Joubert⁵, chercheur en littératures francophones : incontestablement, les années 1970 ont vu éclore des maisons d'édition spécialisées comme l'Harmattan ou Présence africaine, des collections plus spécifiques comme « Méditerranée » – qui révéla, sous la direction d'Emmanuel Roblès au Seuil, de nombreux auteurs algériens comme Feraoun ou Yacine... – ou le « Monde Noir poche » qui, grâce au travail de Jacques Chevrier chez Hatier, fit connaître la littérature africaine au grand public. Or, le label « monde noir/francophonie » semble moins porteur aujourd'hui. Seul Gallimard opère encore avec « Continents noirs » une distinction entre écrivains et écrivains du monde noir. Jean-Louis Joubert pense qu'il s'agissait, pour Jean-Noël Schifano, directeur de la collection, de reproduire avec l'Afrique et sa diaspora ce qu'avait inauguré Roger Caillois avec la « Croix du Sud » qui révéla les grands noms de la littérature sud-américaine dans les années 1960. Mais la création de cette collection n'eut pas le même retentissement et fut vivement critiquée à son lancement car on lui reprochait d'enfermer les auteurs dans une couleur de peau qu'il ne voulait pas forcément revendiquer. Il est à noter que depuis sa création, seule Ananda Devi (île Maurice) est passée de « Continents Noirs » à la « Collection Blanche », au



La publication des auteurs francophones renvoie à des stratégies éditoriales différentes

1) Cf. Pierre Assouline, « Romans d'appellation d'origine étrangère » in *Le Monde* 2, 11 février 2006.

2) Cf. Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Le Seuil, 1999.

3) Cf. le numéro spécial d'*Africultures* (n° 57, décembre 2003) consacré à l'édition du livre en Afrique.

4) Actes Sud dans sa collection « Romans, nouvelles, récits » qui compte aussi des écrivains québécois (Michel Tremblay, Wajdi Mouawad, etc.) opère une distinction en fonction du genre, toutes langues confondues. Flammarion publie aussi dans sa collection « Littérature » des écrivains du monde entier, francophones inclus (Kim Lefèvre, Ester Mujawo).

5) Il est professeur émérite de littérature à l'université Paris 13 (spécialiste des littératures de l'Océan Indien) et directeur de publication de la revue *Notre Librairie*.

visages francophones

côté de grands noms de la littérature comme William Faulkner ou Ernest Hemingway. L'intégration d'auteurs à une collection généraliste ou spécifique modifie sans conteste le statut d'une œuvre ou la perception qu'un lecteur peut en avoir.

Une collection aussi populaire que « Série noire » amène, par exemple, des lecteurs à découvrir des auteurs africains qu'ils n'auraient pas forcément lus autrement. Ainsi Abasse Ndione, Mady Diallo, Achille Ngoye intègrent les circuits européens par le biais du roman policier sans revendiquer une identité africaine. Patrick Raynald, anciennement directeur de la collection, confiait à E. Borgers⁶ qu'à côté des romans issus de la tradition de Duhamel, il publiait aussi « des romans plus inclassables qui n'ont souvent rien à voir avec l'idée que les gens se font du polar ». Son éclectisme l'a d'ailleurs conduit à regarder dans le monde entier pour renouveler le genre et faire face à la concurrence.

Les écrivains africains, caribéens ou du Pacifique veulent donc sortir d'une étiquette trop réductrice pour trouver leur place au sein de collections plus larges. Et aujourd'hui, nombreux sont les éditeurs qui publient des auteurs « du Sud ». Il n'est que de lire Fatou Diome (Anne Carrière), Dany Laferrière (Grasset), Ken Bugul (Ubu éditions), Gisèle Pineau (Mercure de France), Ahmadou Kourouma (Le Seuil), Maïssa Bey ou Anna Moï (éditions de l'Aube), Nina Bouraoui (Stock), Shenaz Patel (L'Olivier), Yasmina Khadra (Julliard), Valère Novarina (P.O.L.), Aziz Chouaki (Balland), Chahdortt Djavann (Sabine Wespieser), Abdourahman Waberi (Le Serpent à plumes/Lattès), Anna Moï (éd. de l'Aube/Gallimard), Seyhmus Dagtekin (Robert Laffont), etc. pour s'en rendre compte.

Des passeurs de culture

Si donc des maisons d'édition parient sur la carte de l'assimilation à un champ donné, d'autres misent sur la différence en valorisant une approche qui ne passe plus par la langue mais par la découverte d'une culture encore méconnue du grand public. C'est tout le travail que réalisent les éditions Dapper spécialisées sur les littératures d'Afrique noire et de sa diaspora. En 2000, elles ont ouvert leurs collections (Jeunesse, Beaux-Arts, Littérature) à la francophonie avec un catalogue très riche qui parie sur la beauté et l'originalité de la langue : Kangni Alem, Alfred Alexandre, Maxime N'Débeka, Beyrouk... Il s'agit de donner la parole aux littératures africaines contemporaines dans leur ensemble et de sensibiliser les enfants à la diversité culturelle du monde d'aujourd'hui, nous confiait Dominique Lacroze, l'attachée de presse de la maison.

Jutta Hepke, éditrice chez Vents d'ailleurs, maison ouverte aussi à la pluralité du monde, a toujours voulu éviter de parler de francophonie par peur de « ghettoiser » des littératures et de les enfermer dans des carcans, nous confie-t-elle dans un entretien. Elle veut promouvoir, à travers différentes collections (Littérature, Documentaires, Fiction jeunesse, Arts) un patrimoine culturel mondial issu du monde noir et tisser des passerelles entre des lecteurs du Nord et des auteurs venant de l'Afrique, des Amériques noires et de la Caraïbe comme Kettly Mars, Gary Victor, Sayouba Traoré, etc.

Bernard Magnier, avec sa collection « Afriques » chez Actes Sud a lui aussi misé sur la diversité culturelle d'un continent encore mal connu du grand public : un lecteur de l'anglophone Soyinka peut ainsi découvrir les francophones Nimrod, Hampaté Bâ ou Tadjou... En outre l'appartenance de ces auteurs à cette collection se fait sans signes extérieurs distinctifs, si ce n'est une simple mention à l'intérieur du livre. « La géographie reste un critère plus pertinent que l'histoire, la langue ou la couleur de peau, selon Bernard Magnier, parce qu'il existe incontestablement des points communs entre des écrivains appartenant à des sous-ensembles géographiques. » Une collection spécialisée sur une aire géographique s'avère donc un bon moyen de découvrir des auteurs car elle propose une sélection qui peut éviter de faire de longues recherches. « Si un écrivain a plus de chance

d'être repéré avec une « étiquette » qui n'est pas erronée ou désobligeante par rapport à ses écrits... pourquoi s'en priver ? », conclut-il.

Marion Hennebert, directrice des éditions de l'Aube, parie, elle aussi, sur le dialogue des cultures avec sa collection « Regards croisés », qui héberge des écrivains d'Asie, du Maghreb ou d'Australie, toutes langues confondues, comme la Chinoise francophone Wei Wei ou le Malgache Jaomanoro, le Marocain Binebine, etc. Tous ces écrivains offrent ainsi un « témoignage sur leur pays », à travers une écriture à chaque fois différente et renouvelée.

■ Décloisonner les frontières littéraires

Que des auteurs francophones suivent l'engouement de l'édition française pour un genre comme le roman ou qu'ils utilisent leur marginalité pour affirmer une spécificité francophone, ce sont là autant de stratégies pour exister sur une scène qui tarde à les reconnaître. Les grands prix littéraires français sont encore peu nombreux à consacrer des auteurs francophones⁷ ! Il ne faut donc pas négliger le rôle des petites maisons d'édition qui prennent des risques en publiant des auteurs inconnus⁸ ou celui de revues comme *Notre Librairie* qui travaille à la découverte de ces écrivains : son numéro spécial sur les « plumes émergentes »⁹ offre au lecteur un panorama de jeunes auteurs du Sud encore inédits. Ces éditeurs « chercheurs de talents » œuvrent depuis des années à decloisonner les frontières littéraires, ils se font passeurs de culture auprès d'un public en quête de renouvellement littéraire.

Eloïse Brezault est spécialiste de littératures comparées

6) Entretien avec E. Borgers en janvier 2004 dans le cadre du Festival Total Polar à Bruxelles. Disponible en ligne sur http://www.geocities.com/polarnoir/raynal_interv.html.

7) Il suffit de comparer la liste du Goncourt ou du Renaudot avec celle du Bookerprize de ces dernières années.

8) Ananda Devi a d'abord publié *Moi, l'interdite* chez Dapper (2000) avant d'intégrer Gallimard.

9) cf. *Notre Librairie* n°158, avril - juin 2005, téléchargeable sur : <http://www.adpf.asso.fr/librairie/derniers/158/texte158.htm>

entretien avec Pierre Astier

Entre la fondation de la maison d'édition Le Serpent à plumes en 1992 et la direction de la collection Naïves francophones à partir de 2006, une constante marque le parcours éditorial de Pierre Astier : la publication d'écrivains francophones des quatre coins du monde. « Au Serpent, il s'agissait de "déghettoiser" ces écrivains en les publiant à côté des auteurs français ou étrangers et non dans une collection particulière. »

Cette idée d'établir un dialogue interculturel, il ne cherche pas à l'imposer, le hasard ayant été lui-même à la source de sa découverte des « trésors » de la littérature francophone : la recherche d'auteurs de nouvelles pour sa revue, genre plus prolifique parmi les écrivains francophones en dehors de la France.

Dans le catalogue d'alors figurent déjà de grands noms (comme entre autres le Congolais Emmanuel Dongala ou le Malgache Raharimanana), dont Pierre Astier a participé à la connaissance en France. Avec la toute nouvelle collection « Naïves francophones » (déclinée à l'intérieur du département Naïve livres), l'esprit est différent, il s'agit « d'un petit laboratoire de littératures francophones » qui s'ouvre à de nouveaux auteurs. Trois titres déjà parus : *La géographie du danger* de Hamid Skif, Algérien qui vit à Francfort, le recueil de nouvelles *Daines et autres chroniques de la mort* de l'écrivain mauricien Vinod Rughoonundun, et *Mon mari est plus qu'un homme : c'est un fou* du Comorien Nassur Attoumani qui sort au moment du Salon.

Pierre Astier a aussi développé une activité d'agent, il représente de petits éditeurs français et francophones pour les droits étrangers (entre autres le Castor Astral en France, l'éditeur suisse Zoé, l'Algérien Barzakh ou l'éditeur canadien Les Allusifs...). Une autre façon de défendre les auteurs francophones sur le marché des droits, dont il avait déjà pu constater l'intérêt que leur portent les éditeurs étrangers dans la production en langue française ; Pourquoi d'après lui ? « Je peux avancer deux idées : le roman francophone est plus libre historiquement de filiations littéraires trop pesantes et il est plus narratif : on ne craint pas d'y décrire, d'y dépeindre, d'y dialoguer ce qui lui donne des affinités plutôt avec le roman anglophone ou hispanophone. Ensuite la littérature francophone est née d'une histoire mouvementée nourrie de blessures et de questions qui passionnent un public désormais ouvert sur le monde. »

C. Fel

www.pierreastier.com

LES ÉDITEURS DU NORD ET CEUX DU SUD...

Le Salon du livre sera l'occasion de réunir, aux côtés des auteurs, de nombreux éditeurs représentant la planète francophone. Des éditeurs, belges, suisses, québécois (dont la délégation est l'une des plus importantes) qui pour un grand nombre d'entre eux sont des fidèles de ce rendez-vous parisien. Celui-ci est devenu une des étapes obligées du parcours francophone, avec les Salons du livre de Montréal, Genève ou encore Bruxelles.

Mais la francophonie ne s'arrête pas là, et depuis quelques années c'est au Sud que les choses se passent également. Curieuse délimitation géographique, qui désigne dans ce « Sud » des pays aussi divers que le Maroc, Madagascar ou le Liban. Dans cette francophonie-là, des acteurs de l'édition se font de plus en plus visibles et se battent sans cesse pour qu'une production éditoriale de qualité, témoin de la vitalité des auteurs dans leur pays, se développe.

On ne dira jamais assez les contraintes que ces éditeurs francophones du Sud rencontrent dans leur désir d'éditeur : elles tiennent le plus souvent aux environnements économiques, politiques et culturels.

Les échanges entre éditeurs seront nombreux au cours de ce Salon du livre pour évoquer les multiples difficultés mais aussi les perspectives qui

Alliance des éditeurs indépendants

L'Alliance des éditeurs indépendants est une association de loi française, à but non lucratif, créée en 2002 à l'initiative d'un petit groupe de professionnels du livre. Par la mise en place progressive d'un réseau international d'éditeurs, indépendants des grands groupes, qui travaillent ensemble à des projets éditoriaux, elle participe à la circulation des idées, et à la construction d'une société civile internationale. L'Alliance s'attache à promouvoir des accords commerciaux solidaires entre ses membres, en suscitant et développant particulièrement les processus de coédition. Le travail s'organise entre autres au sein de réseaux linguistiques (francophone, anglophone, hispanophone, arabophone, etc.). De nombreux projets éditoriaux ont ainsi vu le jour, dont des collections coéditées internationalement : « Enjeux Planète », « Proches Lointains », « Les Mots du Monde ».

Alliance des éditeurs indépendants
38, rue Saint Sabin - 75011 Paris - France
Tél. : 01 43 14 73 66 - Fax : 01 43 14 73 63
site : www.alliance-editeurs.org/

se dessinent pour les éditeurs francophones du Nord comme du Sud. Pour sa part, le BIEF propose une série de rencontres professionnelles où seront abordées les différentes problématiques (voir le programme...)

Les éditeurs du Nord, de Belgique, de Suisse ou du Québec constituent aujourd'hui un réseau important et leur réalité est assez familière des éditeurs français. En revanche, la parole des éditeurs du Sud est sans doute plus récente. C'est pour illustrer cette autre réalité « à découvrir », que nous avons souhaité donner la parole à trois d'entre eux, au Liban, au Maroc et en Côte d'Ivoire et leur demander aussi de témoigner du sens qu'ils prêtent à la francophonie.

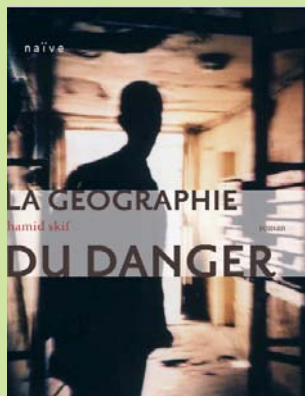
Pierre Myszkowski



La revue *Le Serpent à plumes* a publié de nombreux auteurs francophones. Ci-contre "Le Grand Cri caraïbe"



Deux titres parus dans la coédition "Naïves francophones"



Éditer dans l'espace francophone

Luc Pinhas, enseignant – chercheur à l'Université Paris 13 – Villetaneuse, a publié *Éditer dans l'espace francophone*, collection « L'état des lieux de l'édition » de l'Alliance des éditeurs indépendants, dirigée par Jean-Yves Mollier.

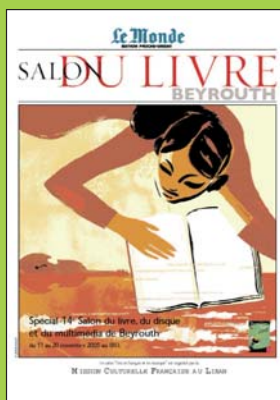


Pourquoi le livre francophone est-il à ce point dominé par l'édition française ? Pourquoi circule-t-il si mal dans l'espace francophone ? Quels en sont les flux, les sens uniques ? Quels sont les dispositifs législatifs en vigueur favorisant l'édition et la commercialisation des ouvrages ? Les politiques publiques ne sont-elles pas insuffisantes ? Quelles sont les entraves à la commercialisation du livre ?

L'auteur se propose de présenter la situation de l'édition et de la commercialisation du livre dans un espace francophone marqué par des disparités fortes et flagrantes. Il en appelle d'abord au regard historique pour dessiner les contours du paysage éditorial francophone actuel. Puis, il explicite les dispositifs législatifs locaux et en désigne les manques. Il fait ensuite le point sur les politiques publiques du livre menées tant à l'échelon national que par les instances intergouvernementales de la Francophonie. Il décrit enfin les caractéristiques présentes de la commercialisation du livre dans l'espace francophone, en désigne les insuffisances et précise les obstacles qui en empêchent pour l'heure une circulation plus fluide. La conclusion soumet tout un ensemble de pistes susceptibles de favoriser l'expression d'une plus grande bibliodiversité.

Liban

livre et francophonie



Le Liban a toujours témoigné son attachement à la langue et à la culture française. L'organisation, à Beyrouth, du 9^e Sommet de la francophonie en 2002 a affirmé, par la proposition de l'élaboration d'une convention sur la diversité culturelle, ce souci du dialogue des cultures et en particulier entre les mondes arabo-phonie et francophone.

LES ACTIONS DE COOPÉRATION AVEC NOS PARTENAIRES FRANCOPHONES

Le Salon du livre francophone « Lire en français et en musique » est organisé depuis 14 ans à Beyrouth par la mission culturelle de l'ambassade de France, en partenariat avec les libraires et les disquaires francophones, les maisons d'édition libanaises et les ambassades francophones. Vaste forum culturel au Liban et au Moyen-Orient, il s'inscrit dans le partage des connaissances, la pluralité des cultures et des savoir-faire. Riche de 80 stands qui réunissent les librairies et les maisons d'édition libanaises et francophones, la presse et les institutions nationales, il attire 85 000 personnes et s'adresse à un public diversifié.

L'un des objectifs du Salon est de contribuer au débat démocratique et civique en organisant des rencontres et des conférences à la fois exigeantes et accessibles à tous avec une centaine d'auteurs franco-libanais et le programme de conférences.

Pour valoriser ces manifestations, la mission culturelle pilote l'ensemble du dispositif de promotion auprès des médias.

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET LES ENFANTS AUX LIVRES ET À LA LECTURE

Encourager les pratiques de la lecture et valoriser la qualité de la production littéraire pour la jeunesse rejoignent les actions de création du réseau de bibliothèques publiques entreprises par le ministère de la Culture libanais. 25 000 enfants des écoles sont accueillis durant les matinées pour rencontrer des écrivains et illustrateurs autour d'ateliers d'animation, et découvrir ainsi le monde de l'expression artistique liée au livre. La mission culturelle favorise la tournée des auteurs dans les pays proches.

FAVORISER LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Les organisateurs du Salon ont instauré cette année deux journées professionnelles en partenariat avec le BIEF et les syndicats des libraires, des éditeurs et des importateurs libanais.

Destinées à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, traducteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs et libraires de la zone Maghreb Moyen-Orient, mais aussi à tous les partenaires culturels et éducatifs, ces journées traiteront tout particulièrement de la diffusion, de la distribution et de la commercialisation du livre, des échanges de droits, des coéditions et du prix du livre.

Le programme d'aide à la publication Georges Schehade du ministère des Affaires étrangères apporte un soutien à des éditeurs locaux qui manifestent une véritable politique éditoriale et une volonté de publier, en langue locale, des ouvrages français. Chaque année, 20 ouvrages en bénéficient.

Le ministère des Affaires étrangères a également créé le Plan traduire qui débouchera très prochainement sur la création d'une base de données bibliographiques recensant les ouvrages traduits du français vers l'arabe et, dans un second temps, de l'arabe vers le français depuis les années 1990.

José de Raulin

Chargée du Bureau du livre et des médiathèques – Mission culturelle de l'ambassade de France au Liban

La librairie Antoine... libraire et éditeur francophone au Liban

LIBRAIRIE ANTOINE



Véritable point d'ancrage de la francophonie au Moyen-Orient, le Liban demeure le marché le plus important dans la région pour les éditeurs français. Le montant des exportations de livres français a ainsi représenté plus de 8 millions d'euros en 2004, mettant ce pays au 15^e rang des pays importateurs de livres français dans le monde, très loin devant l'Égypte par exemple. Pour autant, l'évolution de la place du livre en langue française au Liban semble marquer le pas depuis quelques années. Les chiffres de la Centrale de l'Édition confirment une évolution en dents de scie ces dix dernières années et rendent compte des difficultés des importateurs libanais à défendre la place du livre en langue française. Les raisons sont bien connues des professionnels du livre, évoquant tour à tour le prix du livre et la faiblesse du pouvoir d'achat, la concurrence de la langue anglaise, la place envahissante de la télévision et des jeux, la crise économique et l'instabilité politique. Mais l'attachement à la langue française demeure, et le livre en est sans doute un des signes les plus visibles. Les librairies de Beyrouth n'ont ainsi rien à envier à leurs homologues en France, tant l'offre y est abondante. Parmi les enseignes historiques, les librairies Antoine constituent un réseau d'une dizaine de points de vente implantés dans le grand Beyrouth et Tripoli. Le groupe Antoine demeure en effet le principal distributeur de livres en langue française mais, depuis quelques années, ses dirigeants ont voulu diversifier l'activité du groupe en développant une activité d'édition, d'abord en langue française et plus récemment en arabe.

Quelques succès d'une production éditoriale récente



Sami Naufal,
directeur du groupe :
« La francophonie ne rime plus forcément avec développement »

« L'introduction de nouveaux programmes scolaires au Liban et, par voie de conséquence, la diminution du marché du livre importé dans ce domaine, nous ont poussés avec notre partenaire Hachette à trouver de nouveaux axes de développement. Notre activité éditoriale a démarré en 1998, avec une collection d'ouvrages coédités avec Hachette Edicef, dont le succès s'explique aussi par la progression du nombre d'élèves inscrits, et nous occupons aujourd'hui la position de leader sur ce marché. Dans le domaine universitaire ou professionnel, quelques titres ont bien marché, comme *Le carrefour des prophètes* ou dans un autre genre *Le guide juridique des investissements*, sans que nous puissions parler pour autant d'une ligne éditoriale. Nous restons très prudents, vu l'étroitesse du marché et la préférence du monde professionnel au Liban pour la lecture en anglais. Pour ce qui est de la francophonie, il faut bien admettre qu'il s'agit d'une notion en déclin au Liban, même si nous essayons de l'incarner de la meilleure façon. La francophonie ne rime plus forcément avec développement. Nous sommes donc obligés de la faire vivre autrement, en faisant traduire notamment des ouvrages de langue française en arabe. »

P. Myszkowski

Librairie Antoine

B.P. 11-0656 – 1107 2050 Beyrouth – Liban

Tél. : + 961 1 483 513 Fax : +961 1 510 501

Courriel : la@librairieantoine.com

Questions à Bichr Bennani, des éditions Tarik, Casablanca

Créée au printemps 2000, Tarik s'est très vite imposée au Maroc comme une des maisons d'édition de référence. Son catalogue, qui privilégie la littérature et les témoignages, compte 65 titres, dont quelques titres phares comme *Héros sans gloire* de Mehdi Bennouna, *La Mémoire de l'autre* de Christine et Abraham Serfaty, ou encore le témoignage poignant de Ahmed Marzouki, *Tazmamart cellule 10*, vendu à plus de 30 000 exemplaires et devenu un véritable best seller au Maroc.

■ **Comment définiriez-vous la maison d'édition Tarik, dont vous êtes un des fondateurs ?**

■ **Bichr Bennani :** Tarik a été créée par un groupe de professionnels du livre investis depuis de longues années dans le domaine de la culture pour l'enrichissement de l'espace éditorial maghrébin. Nous avons privilégié des domaines tels que l'histoire, la société, la mémoire qui sont au Maroc des enjeux de débat d'autant plus forts que ce pays est en train de s'ouvrir à la modernité. C'est aussi dans ce sens que nous avons cherché à construire avec des éditeurs du pourtour de la Méditerranée des partenariats, par exemple en France avec les éditions Albin Michel ou Gallimard ce qui nous a permis de gagner en visibilité et aussi de nous enrichir d'autres apports.

■ **Que signifie la « francophonie » pour vous et votre maison d'édition ?**

■ **B. B. :** Avant tout une ouverture culturelle. La coexistence de plusieurs langues et donc de plusieurs cultures est le signe de cette diversité culturelle. La francophonie peut être source d'enrichissement pour les individus et pour la société, lorsqu'elle est bien assumée.



12° Maghreb des livres Spécial Maroc

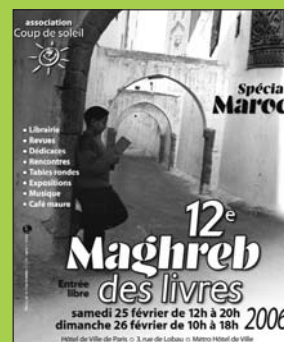
Le plus grand Salon du livre sur le Maghreb

Cette manifestation, dont la 12^e édition s'est tenue les 25 et 26 février 2006 à l'Hôtel de Ville de Paris, est organisée par l'association Coup de soleil, née il y a 20 ans.

Les exposants (éditeurs, presse, producteurs de disques) y témoignent de la vitalité de la vie culturelle maghrébine en France.

Des débats, expositions, films, concerts, et un café maure animent les deux journées du Salon.

Partenaires: Mairie de Paris, ministère des Affaires étrangères, ministère de la Culture; ministère de la Cohésion sociale; ambassades d'Algérie, du Maroc et de Tunisie en France, Paris Bibliothèques.



■ **Comment voyez-vous la place du livre dans votre pays ?**

■ **B. B. :** Le livre et la lecture régressent depuis plusieurs années. Pour preuve, la diminution du nombre de livres édités ou importés, les tirages qui s'amenuisent... L'absence de politique du livre n'est pas pour nous aider, même si quelque chose semble se dessiner depuis peu. Sait-on qu'au Maroc, il n'existe pas une centaine de bibliothèques avec moins d'un million d'ouvrages au total pour 33 millions d'habitants ?

Mais cela ne nous empêche pas de garder l'espoir. En dépit de l'analphabétisme et du faible niveau de pouvoir d'achat, nous estimons qu'il existe un marché de 5 à 6 millions de lecteurs potentiels, essentiellement parmi les quelque 400 000 enseignants de ce pays ou le million de cadres salariés et diplômés.

■ **Quel est votre meilleur souvenir en tant qu'éditeur francophone au Maroc ?**

■ **B. B. :** Sans doute la grande satisfaction de croiser des lecteurs anonymes qui nous remercient d'avoir publié tel ou tel livre. Il y a aussi ces jeunes rencontrés par hasard et qui connaissent parfaitement tout notre catalogue. P. M.

Tarik éditions

321 Route d'El Jadida - Casablanca - Maroc
Tél. : +212 22 23 90 07 - Fax : +212 22 23 25 50
Courriel : tarik.edition@wanadoo.net.ma

Portrait d'une éditrice en Côte d'Ivoire



Marie-Agathe Amoikon Fauquembergue a passé son enfance entre le Niger, la France, le Gabon et les Antilles. Après dix-huit ans aux éditions CEDA, elle crée en 2001 sa propre maison, Eburnie. Cette éditrice cumule les activités puisqu'elle est également membre du comité d'orientation des experts du CAFED (centre africain de formation à l'édition) et trésorière de l'association professionnelle des éditeurs du livre en Côte d'Ivoire, l'ASSEDI.

Avec une centaine de titres au catalogue, Eburnie publie des livres scolaires, de la littérature enfantine et des sciences humaines et sociales, dont l'essai de Banzio Dagobert *Comprendre et opérer dans la filière café/cacao* qui est l'un des succès de la maison.

Cherchant à favoriser l'émergence de nouveaux auteurs et à développer des genres encore non implantés en Afrique (romans policiers), Eburnie participe à de nombreuses coéditions Nord-Sud (« Enjeux Planète ») et panafricaines (« le Serin », « la Libellule » ou encore « Arts d'Afrique »...)

Malgré la disparition de nombreux points de vente et de centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) en raison de la guerre, Marie-Agathe Amoikon Fauquembergue s'investit pour « insuffler une nouvelle image au monde de l'édition africaine ». Pour l'éditrice, la francophonie, ce « concept que nous avons en partage », participe de cette aventure : « un espace réunificateur et mobilisateur qui au-delà de nos cultures identitaires propres nous rassemblent, nous rapprochent ».

Laurence Hugues

Eburnie

1 BP 1984, Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : +225 20 21 57 58
Courriel : amoiko.ma@aviso.ci



les 63 États et gouvernements internationale de la Fr

Afrique centrale

BURUNDI

Capitale : Bujumbura
Superficie : 27 834 km²
Population : 7 500 000 (2005) hab.
PIB : 630 (2003)
Langues officielles : français, kirundi
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

CAMEROUN

Capitale : Yaoundé
Superficie : 475 440 km²
Population : 16 300 000 (2005) hab.
PIB : 1 990 (2003)
Langues officielles : français, anglais
Adhésion à la Francophonie : 1991

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Capitale : Bangui
Superficie : 622 900 km²
Population : 4 000 000 (2005) hab.
PIB : 1 080 (2003)
Langues officielles : français, sango
Adhésion à la Francophonie : oct. 1973

CONGO

Capitale : Brazzaville
Superficie : 342 000 km²
Population : 4 000 000 (2005) hab.
PIB : 730 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1981

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Capitale : Kinshasa
Superficie : 2 345 410 km²
Population : 57 500 000 (2005) hab.
PIB : 660 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1977

GABON

Capitale : Libreville
Superficie : 267 67 km²
Population : 1 400 000 (2005) hab.
PIB : 5 500 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

GUINÉE ÉQUATORIALE

Capitale : Malabo
Superficie : 28 050 km²
Population : 457 000 (2000) hab.
Langues officielles : espagnol, français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1989

RWANDA

Capitale : Kigali
Superficie : 26 340 km²
Population : 9 000 000 (2005) hab.
PIB : 1 290 (2003)
Langues officielles : kinyarwanda, anglais, français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

SÃO TOMÉ ET PRINCE

Capitale : São Tomé
Superficie : 1 001 km²
Population : 148 000 (2000) hab.
Langue officielle : portugais
Statut du Français : première langue étrangère parlée
Adhésion à la Francophonie : nov. 1999

TCHAD

Capitale : N'Djamena
Superficie : 1 284 000 km²
Population : 9 700 000 (2005) hab.
PIB : 1 080 (2003)
Langues officielles : arabe, français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

Afrique de l'Est et océan Indien

COMORES

Capitale : Moroni
Superficie : 1 860 km²
Population : 558 000 (2000) hab.
Langues officielles : français, arabe
Adhésion à la Francophonie : déc. 1977

DJIBOUTI

Capitale : Djibouti
Superficie : 23 000 km²
Population : 632 000 (2000) hab.
Langues officielles : arabe, français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1977

MADAGASCAR

Capitale : Antananarivo
Superficie : 587 040 km²
Population : 18 600 000 (2005) hab.
PIB : 800 (2003)
Langues officielles : français, malgache
Adhésion à la Francophonie : 1970-1977 ;
déc. 1989

MAURICE

Capitale : Port-Louis
Superficie : 2 040 km²
Population : 1 200 000 (2005) hab.
PIB : 11 280 (2003)
Langue officielle : anglais
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

SEYCHELLES

Capitale : Victoria
Superficie : 453 km²
Population : 81 000 (2000) hab.
Langues officielles : anglais, français, créole
Adhésion à la Francophonie : juin 1976

Afrique de l'Ouest

BÉNIN

Capitale : Porto-Novo
Superficie : 112 620 km²
Population : 8 400 000 (2005) hab.
PIB : 1 110 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

BURKINA FASO

Capitale : Ouagadougou
Superficie : 274 200 km²
Population : 13 200 000 (2005) hab.
PIB : 1 170 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

CAP-VERT

Capitale : Praia
Superficie : 4 033 km²
Population : 446 000 (2002) hab.
Langue officielle : portugais
Adhésion à la Francophonie : déc. 1996

CÔTE D'IVOIRE

Capitale : Abidjan
Superficie : 322 460 km²
Population : 18 200 000 (2005) hab.
PIB : 1 400 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

GUINÉE

Capitale : Conakry
Superficie : 245 86 km²
Population : 9 400 000 (2005) hab.
PIB : 2 080 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1981

GUINÉE-BISSAU

Capitale : Bissau
Superficie : 36 125 km²
Population : 1 600 000 (2005) hab.
PIB : 680 (2003)
Langue officielle : portugais
Adhésion à la Francophonie : déc. 1979

MALI

Capitale : Bamako
Superficie : 1 240 000 km²
Population : 13 500 000 (2005) hab.
PIB : 960 (2002)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

NIGER

Capitale : Niamey
Superficie : 1 267 000 km²
Population : 14 000 000 (2005) hab.
PIB : 830 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

SÉNÉGAL

Capitale : Dakar
Superficie : 196 720 km²
Population : 11 700 000 (2005) hab.
PIB : 1 620 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

TOGO

Capitale : Lomé
Superficie : 56 790 km²
Population : 6 100 000 (2005) hab.
PIB : 1 640 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

Afrique du Nord et Moyen-Orient

ÉGYPTE

Capitale : Le Caire
Superficie : 100 450 km²
Population : 74 000 000 (2005) hab.
PIB : 3 940 (2003)
Langue officielle : arabe
Adhésion à la Francophonie : déc. 1983

LIBAN

Capitale : Beyrouth
Superficie : 10 400 km²
Population : 74 000 000 (2005) hab.
PIB : 4 840 (2003)
Langue officielle : arabe
Adhésion à la Francophonie : juin 1973

MAROC

Capitale : Rabat
Superficie : 659 970 km²
Population : 31 500 000 (2005) hab.
PIB : 3 940 (2003)
Langue officielle : arabe
Adhésion à la Francophonie : déc. 1981

MAURITANIE

Capitale : Nouakchott
Superficie : 1 030 700 km²
Population : 3 100 000 (2005) hab.
PIB : 1 870 (2003)
Langue officielle : arabe
Adhésion à la Francophonie : mars 1980

TUNIS

Capitale : Tunis
Superficie : 163 610 km²
Population : 10 100 000 (2005) hab.
PIB : 6 850 (2003)
Langue officielle : arabe
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

L'ALGÉRIE, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui comptabilise la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs, est également mise à l'honneur dans le cadre de francophonies ! le festival francophone en France.

ts membres et observateurs de l'Organisation la Francophonie

Amérique-Caraïbes

CANADA
Capitale : Ottawa
Superficie : 9 976 139 km²
Population : 32 300 000 (2005) hab.
PIB : 30 040 (2003)
Langues officielles : anglais, français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

CANADA QUÉBEC
Capitale : Québec
Superficie : 1 540 681 km²
Population : 7 509 928 (2004) hab.
PIB : 30 040 (Canada 2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : octobre 1971

CANADA NOUVEAU-BRUNSWICK
Capitale : Fredericton
Superficie : 73 437 km²
Population : 729 498 (2002) hab.
PIB : 30 040 (Canada 2003)
Langues officielles : anglais, français
Adhésion à la Francophonie : déc. 1977

DOMINIQUE
Capitale : Roseau
Superficie : 751 km²
Population : 73 000 (2000) hab.
Langue officielle : anglais
Adhésion à la Francophonie : déc. 1979

HAÏTI
Capitale : Port-au-Prince
Superficie : 27 750 km²
Population : 8 500 000 (2005) hab.
PIB : 1 730 (2003)
Langues officielles : français, créole
Adhésion à la Francophonie : août 1970

SAINTE-LUCIE
Capitale : Castries
Superficie : 615 km²
Population : 156 000 (2000) hab.
Langues officielles : anglais, créole
Adhésion à la Francophonie : déc. 1981

Asie-Pacifique

ARMÉNIE*
Capitale : Erevan
Superficie : 29 800 km²
Population : 3 000 000 (2005) hab.
PIB : 3 790 (2003)
Langue officielle : arménien
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

CAMBODGE
Capitale : Phnom Penh
Superficie : 181 050 km²
Population : 14 100 000 (2005) hab.
PIB : 2 000 (2003)
Langue officielle : khmer
Adhésion à la Francophonie : 1993

GÉORGIE*
Capitale : Tbilissi
Superficie : 69 700 km²
Population : 4 500 000 (2005) hab.
PIB : 2 610 (2003)
Langue officielle : géorgien
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

LAOS
Capitale : Vientiane
Superficie : 236 800 km²
Population : 5 900 000 (2005) hab.
PIB : 1 730 (2003)
Langue officielle : lao
Adhésion à la Francophonie : 1991

VANUATU
Capitale : Vila
Superficie : 14 765 km²
Population : 197 000 (2000) hab.
Langues officielles : anglais, français, bichlama
Adhésion à la Francophonie : déc. 1979

VIETNAM
Capitale : Hanoi
Superficie : 329 560 km²
Population : 84 200 000 (2005) hab.
PIB : 2 490 (2003)
Langue officielle : vietnamien
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

Europe

ALBANIE
Capitale : Tirana
Superficie : 28 748 km²
Population : 3 100 000 (2005) hab.
PIB : 4 710 (2003)
Langue officielle : albanais
Adhésion à la Francophonie : nov. 1999

ANDORRE
Capitale : Andorre-la-Vieille
Superficie : 468 km²
Population : 78 000 hab.
Langue officielle : catalan
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

AUTRICHE*
Capitale : Vienne
Superficie : 83 949 km²
Population : 8 200 000 (2005) hab.
PIB : 29 740 (2003)
Langue officielle : allemand
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

BELGIQUE
Capitale : Bruxelles
Superficie : 30 528 km²
Population : 10 400 000 (2005) hab.
PIB : 28 920 (2005)
Langues officielles : français, néerlandais, allemand
Adhésion à la Francophonie : mars 1980

BULGARIE
Capitale : Sofia
Superficie : 110 912 km²
Population : 7 700 000 (2005) hab.
PIB : 7 540 (2003)
Langue officielle : bulgare
Adhésion à la Francophonie : 1993

CROATIE*
Capitale : Zagreb
Superficie : 56 542 km²
Population : 4 600 000 (2005) hab.
PIB : 10 610 (2003)
Langue officielle : croate
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

FRANCE
Capitale : Paris
Superficie : 549 192 km²
Population : 62 000 000 (2005) hab.
PIB : 27 640 (2003)
Langue officielle : français
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

GRÈCE
Capitale : Athènes
Superficie : 131 957 km²
Population : 11 100 000 (2005) hab.
PIB : 19 900 (2003)
Langue officielle : grec
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

HONGRIE*
Capitale : Budapest
Superficie : 10 100 000 (2005) hab.
PIB : 13 840 (2003)
Langue officielle : hongrois
Adhésion à la Francophonie : nov. 2004

LITUANIE*
Capitale : Vilnius
Superficie : 65 300 km²
Population : 3 400 000 (2005) hab.
PIB : 11 390 (2003)
Langue officielle : lituanien
Adhésion à la Francophonie : oct. 1999

LUXEMBOURG
Capitale : Luxembourg
Superficie : 2 586 km²
Population : 438 000 (2000) hab.
Langues officielles : français, allemand
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

MACÉDOINE
Capitale : Skopje
Superficie : 25 720 km²
Population : 2 000 000 (2005) hab.
PIB : 6 750 (2003)
Langue officielle : macédonien
Adhésion à la Francophonie : fév. 2001

MOLDAVIE
Capitale : Chisinau
Superficie : 33 670 km²
Population : 4 200 000 (2005) hab.
PIB : 1 760 (2003)
Langue officielle : moldave (roumain)
Adhésion à la Francophonie : fév. 1996

MONACO
Capitale : Monaco
Superficie : 195 km²
Population : 32 000 (2000) hab.
Langue officielle : français
Statut du Français : langue officielle
Adhésion à la Francophonie : mars 1970

POLOGNE*
Capitale : Varsovie
Superficie : 312 685 km²
Population : 38 500 000 (2005) hab.
PIB : 11 210 (2003)
Langue officielle : polonais
Adhésion à la Francophonie : oct. 1997

ROUMANIE
Capitale : Bucarest
Superficie : 237 500 km²
Population : 21 700 000 (2005) hab.
PIB : 7 140 (2003)
Langue officielle : roumain
Adhésion à la Francophonie : 1993

SLOVAQUIE*
Capitale : Bratislava
Superficie : 49 036 km²
Population : 5 400 000 (2005) hab.
PIB : 13 440 (2003)
Langue officielle : slovaque
Adhésion à la Francophonie : oct. 2002

SLOVÉNIE*
Capitale : Slovenija
Superficie : 20 256 km²
Population : 2 000 000 (2005) hab.
PIB : 19 100 (2003)
Langues officielles : slovène, italien, hongrois
Adhésion à la Francophonie : oct. 1999

SUISSE
Capitale : Berne
Superficie : 41 290 km²
Population : 7 300 000 (2005) hab.
PIB : 32 220 (2003)
Langues officielles : allemand, français, italien
Adhésion à la Francophonie : fév. 1996

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*
Capitale : Prague
Superficie : 78 867 km²
Population : 10 200 000 (2005) hab.
PIB : 15 600 (2003)
Langues officielles : tchèque
Adhésion à la Francophonie : oct. 1999

Les 10 pays observateurs sont suivis d'un astérisque
Source : Site de l'OIF - www.francophonie.fr
PIB en dollars



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes. Elle rassemble 53 États et gouvernements membres et 10 observateurs. Présente sur les cinq continents, elle représente plus du quart des États membres de l'Organisation des Nations unies, soit 710 millions de personnes.

L'OIF mène une action politique en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme et anime dans tous les domaines une concertation entre ses membres.

Le Secrétaire général – Abdou Diouf depuis 2003 –, clé de voûte du système institutionnel, est chargé de la mise en œuvre de la politique internationale, ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération. La Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, appelée « Sommet de la Francophonie », se déroule tous les deux ans, depuis 1986.

L'OIF apporte à ses États et gouvernements un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques sectorielles. Elle conduit des actions de coopération multilatérale mise en œuvre par un Administrateur – Clément Duhaime depuis 2006 –, selon une programmation quadriennale conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

La Francophonie s'appuie sur des opérateurs directs : l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Association internationale des maires francophones, TV5 Monde et l'Université Senghor d'Alexandrie. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie en est l'Assemblée consultative.

Le XI^e Sommet de la Francophonie se tiendra en Roumanie, le premier des treize pays francophones d'Europe centrale et orientale à avoir été admis au sein de l'OIF, les 28 et 29 septembre 2006 à Bucarest. Il accordera au thème de l'éducation et des technologies de l'information et de la communication une place centrale.

Chaque année, le 20 mars, les francophones des 5 continents célèbrent la Journée internationale de la Francophonie.

En France, cette journée sera en 2006 particulièrement sous les feux de l'actualité puisqu'elle s'inscrira dans les premiers jours du Festival francophone en France, au Salon du livre de Paris.

En 2006, la Francophonie tout entière célèbre le centième anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor. Le 20 mars sera donc tout naturellement dédié à la mémoire d'un des pères fondateurs de la Francophonie.

20 mars 2006
Journée internationale de la francophonie

Cette journée est un moment de fête et une occasion pour célébrer la langue française, ce lien qui unit non seulement les 175 millions de francophones recensés dans le monde, mais aussi les 710 millions de personnes qui vivent dans les 63 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Cet événement donne lieu durant tout le mois de mars à plusieurs centaines de manifestations, qui sont présentées sur le site internet : www.20mars.francophonie.org

Pour rappel, la date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'ACCT, devenue Organisation internationale de la Francophonie.

Promouvoir et diffuser le livre

L'Organisation internationale de la Francophonie contribue à promouvoir la production culturelle francophone du Sud, facteur d'enrichissement mutuel, de rapprochement entre les personnes et de paix à travers les interventions suivantes :

- Soutien aux arts vivants et aux arts visuels,
- Le livre et la lecture publique,
- Appui aux politiques culturelles nationales,
- Diversité culturelle et instrument juridique.

L'OIF contribue à la promotion et à la circulation du livre francophone. Elle ouvre des espaces d'exposition aux éditeurs francophones du Sud dans les salons du livre. Elle soutient la diffusion du livre par les technologies de l'information et de la communication ainsi que les activités de l'Association internationale des libraires francophones dont elle a initié la création.

Former aux métiers du livre

Le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (Cafed) est un programme de l'OIF décentralisé à Tunis qui dispense aux professionnels des formations de courte durée et coordonne des sessions régionales ou nationales.

Quatre prix pour favoriser la création littéraire et éditoriale

Dans le cadre de son action pour le renforcement du français dans le monde et la valorisation des langues partenaires du Sud, l'OIF attribue quatre grands prix :

- le Prix des cinq continents (prix littéraire)
- le Prix Alioune Diop, ouvert à tous les éditeurs d'Afrique francophone
- le Prix international Kadima pour la valorisation des langues africaines et créole
- le Prix du jeune écrivain francophone.

Développement de la lecture publique

L'OIF accompagne les États dans la mise en place d'un réseau de lecture publique couvrant leur territoire. Elle s'appuie pour cela sur le concept et les méthodes utilisées dans les deux cent treize Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) qu'elle a mis en place depuis 1986 dans dix-huit pays d'Afrique, de l'océan Indien, des Caraïbes et du Proche-Orient. Les Clac offrent des espaces de culture et de convivialité (bibliothèques, médiathèques) mais aussi de formation et d'appui au développement local (économie locale, santé et hygiène...) et à la scolarisation.

La Francophonie multilatérale sur Internet

En plus de son site principal www.francophonie.org, l'OIF dispose de sites affiliés.

Il existe un nombre important de sites spécialisés, de forums, de blogs traitant de francophonie qu'il est possible d'atteindre à partir notamment du site du Centre international francophone de documentation et d'information de l'OIF www.cifdi.francophonie.org

Pour rappel, après l'anglais, qui représente 45 % des pages Internet, le français est la troisième langue de la toile avec 5 % derrière l'allemand (7%) mais devant l'espagnol (4,5 %) ... tandis que 90 % des langues du monde ne sont pas représentées sur le web (source : <http://funredes.org/lc/francais/index.html>)

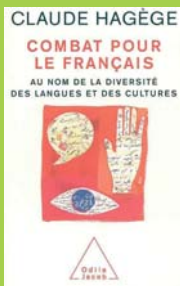
Remerciements à Hervé Barraquand, qui nous a fourni l'ensemble des éléments concernant l'OIF.

Sélection d'ouvrages récents portant SUR LA FRANCOPHONIE



LE GOFF Fabrice, POISSONNIER Ariane & SOURNIA Gérard
Atlas mondial de la Francophonie : du culturel au politique, coédition Autrement/ Francofonies/RFI, Coll. « Atlas/monde »
Cet ouvrage vise à mieux faire connaître la réalité d'un espace francophone, mondial et pluriel. Il met en exergue les étapes de la construction francophone, les défis de la survie et de la défense des idées propres à la langue, ainsi que le souci constant d'être « le gardien de la démocratie dans le monde ».

Mondes Francophones - Auteurs et livres de langue française depuis 1990, ADPF (sous la direction de Dominique Wolton)
Panorama inédit des auteurs francophones et des livres écrits en français depuis 1990, dans les domaines des littératures et des sciences humaines et sociales.



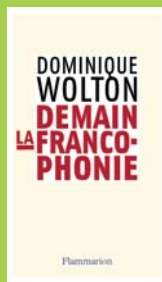
HAGÈGE Claude
Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures, Odile Jacob
Face à la prétendue mondialisation, la lutte pour la pluralité des cultures et des langues, dont le français, est une des formes de l'action humaine pour inverser le cours des choses du monde.

JOUBERT Jean-Louis (Préface d'Abdou Diouf)
Petit guide des littératures francophones, Nathan, Coll. « Les Petites Références »
Cet ouvrage offre au lecteur curieux un panorama des littératures francophones : pour chaque zone géographique, des repères historiques et littéraires ainsi que des fiches dédiées aux auteurs.



TRÉAN Claire (Préface d'Abdou Diouf)
La Francophonie, éditions Le Cavalier Bleu, Coll. « Idées reçues »
Cet ouvrage est l'occasion de dresser un état des lieux précis des idées reçues sur la Francophonie et de confronter les discours des politiques à la réalité des faits.

WOLTON Dominique
Demain la Francophonie, Flammarion
La francophonie, un vestige du passé? Non, elle est la jeunesse et l'avenir. La solidarité et la diversité culturelle en actes. La possibilité de conjuguer autrement culture, économie, démocratie et société.



LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LA FRANCOPHONIE

Les établissements culturels français, Centres et Instituts culturels, Alliances françaises, des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie s'adaptent aux ressources et besoins de la société où ils sont implantés. Leurs fonctions traditionnelles – enseignement du français, documentation sur la France et sur la Francophonie, diffusion de la création et débat d'idées – sont, selon le contexte, différemment accentuées. Dans les sociétés culturellement proches, dans une capitale, la programmation culturelle est ciblée, fondée sur des partenariats, complémentaire des grands flux d'échanges. Dans les pays en développement, les établissements sont des acteurs de la politique de coopération de la France.

Concernant l'enseignement du français, il ne s'agit guère dans ces pays d'acquérir un premier niveau de français général, sauf quand on s'adresse, dans un contexte francophone, à des populations allogènes, mais plutôt d'enseigner, avec des objectifs spécifiques, un français spécialisé. En *Afrique sub-saharienne* les établissements culturels jouent un rôle majeur comme agents de la coopération, et l'enseignement du français s'insère dans une politique globale qui vise à l'intégration régionale, à la circulation des biens et des personnes, dans un contexte linguistique éclaté. L'accès à un français professionnalisant – français du droit des affaires, du droit international, du commerce – y est un élément clé du développement. Dans la plupart des pays de cette zone, un même schéma d'organisation des établissements s'est mis en place, avec un Centre culturel français ou franco-national dans la capitale (28 Centres culturels français, 5 établissements franco-nationaux) relayé en province par un maillage d'Alliances françaises (80 Alliances françaises).

L'Esprit des Lieux

Cette revue périodique trimestrielle éditée par l'ADPF, est consacrée à l'activité des établissements culturels français à l'étranger, Instituts et Centres culturels français ou bi-nationaux, Alliances françaises.

Elle est diffusée à 3 700 exemplaires en France (médias, responsables d'institutions culturelles, décideurs politiques et économiques, élus aux assemblées nationales et dans les régions) et à 6 000 exemplaires à l'étranger (réseau diplomatique et culturel français). Neuf numéros sont parus.



les établissements culturels

On retrouve des établissements du même type en **Asie du Sud-Est**, où ils jouent un rôle complet, de la programmation culturelle à la coopération. Ils dispensent un enseignement pointu du français afin de préparer les meilleurs étudiants à parachever leur cursus en France. Le Centre culturel français du Cambodge à Phnom Penh – plus de 16 000 élèves avec ses deux annexes de province – organise près de soixante manifestations par an, parmi lesquelles *Nuits d'Angkor* (coopération de Jean-Claude Gallota avec le Ballet Royal du Cambodge). Au Laos, le Centre culturel et de coopération linguistique de Vientiane enseigne le français à 2 200 élèves, offre sa médiathèque à 2 500 usagers et organise près de 50 manifestations culturelles, comme la *Biennale de la photographie* mise en place cette année par son antenne à Luang Prabang. Au Vietnam, le Centre culturel et de coopération compte 6 500 élèves, organise plus de 200 manifestations, parmi lesquelles un spectacle original de Régine Chopinot monté avec l'École de danse, ou encore le Festival international de Hué.

Un dense réseau est déployé en **Afrique du Nord** et au **Moyen-Orient** : dix établissements au Maroc, six au Liban, trois en Égypte, deux en Syrie, une présence dans toutes les capitales. Là aussi les établissements jouent un rôle polyvalent, avec forte présence du volet linguistique. Au Maroc, ils enseignent le français à 32 000 élèves, forment des professeurs nationaux, mais ils sont aussi les agents de notre coopération dans le domaine de la lecture publique et organisent avec les opérateurs locaux des événements comme les *Nuits de la Méditerranée* ou le *Salon du livre de Tanger*, à l'instar du *Salon du livre francophone* qu'organise le Centre culturel de Beyrouth.

L'Association pour la diffusion de la pensée française (adpf) est l'opérateur du ministère des Affaires étrangères pour le livre et l'écrit.

Sa mission est de promouvoir la langue française et les cultures francophones au moyen de l'édition et de la diffusion d'ouvrages auprès des services et établissements culturels français à l'étranger.

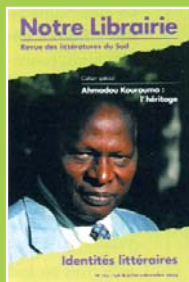
Participant à une meilleure connaissance des auteurs majeurs de la littérature française à travers de ses parutions, l'adpf propose également un grand nombre d'expositions et rend compte des questions et des débats d'idées suscités par la société contemporaine.

L'adpf est profondément tournée vers le Sud, dont elle valorise le patrimoine littéraire et cinématographique depuis plus de quarante ans. Elle abrite la

cinémathèque Afrique dont le fonds est majoritairement consacré à l'Afrique sub-saharienne et publie la revue *Notre Librairie*, qui travaille depuis 1969 à la promotion et à une meilleure connaissance des littératures du Sud. Ayant suivi depuis leurs débuts des écrivains aujourd'hui unanimement reconnus (Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi ou, plus récemment, Alain Mabanckou), elle poursuit sa découverte de nouveaux talents (le numéro « Plumes émergentes » a mis en valeur certains invités du festival francophonies !). La revue fait appel à de nombreux spécialistes, dans une dynamique de partage favorisant la collaboration entre chercheurs du Nord et du Sud.

Dernières parutions : livrets Edouard Glissant ; Yves Bonnefoy ; Assia Djebar ; Léopold Sédar Senghor ; portfolios : Hélène Cixous ; Valère Novarina.

Toutes les productions éditoriales de l'adpf sont disponibles en ligne à l'adresse : www.adpf.asso.fr



L'Alliance française de Tirana



Le schéma est différent à **Madagascar** où l'enseignement de la langue revient au réseau de l'Alliance française, tandis que le Centre culturel de Tananarive se consacre, pour les 8 500 usagers de sa médiathèque, à l'offre documentaire multimédia sur la France et la francophonie, tout en menant une importante activité culturelle ; la création, par exemple, avec le Centre dramatique national de la Réunion, de spectacles qui circulent ensuite dans la région. Dans un pays comme le Canada, le réseau des 11 Alliances françaises exerce son action auprès des populations anglophones et allophones, menant des activités essentiellement linguistiques, avec 13 000 étudiants en 2004, dont plus de la moitié à Toronto.

Dans l'**Europe** de la francophonie, le réseau s'est adapté aux évolutions politiques et sociales. D'un côté, en Grèce, le réseau, ancien – l'Institut français de Thessalonique, qui appartient à la Mission laïque, fête cette année son centenaire – s'est resserré, l'Institut français d'Athènes réduisant ses annexes de 34 à 4. Pour autant, sa contribution à la dynamique francophone n'a pas été affectée, puisque profitant de l'introduction d'une deuxième langue obligatoire, l'établissement orchestre une vaste campagne sur tous les médias en faveur du français et voit ses recettes de certifications en langue française monter à 4,5 millions d'euros, sur les 6,8 millions de son budget.

Situation d'expansion en revanche, ou de consolidation des implantations, en Roumanie et en Bulgarie. À Sofia, la restitution à la France de l'hôtel particulier qui abritait l'Alliance française doit permettre de regrouper le Service culturel et l'Institut français, relayé par huit Alliances en province. L'action de ce réseau n'est pas étrangère à la présence en France de 3 000 étudiants bulgares. La francophonie traditionnelle de ce pays permet à nos établissements d'y monter d'importantes manifestations comme cette « plus grande classe de français d'Europe », organisée le 23 mars par l'Institut français de Sofia avec les Alliances françaises et la télévision bulgare : des centaines d'élèves font la même dictée au même moment dans tout le pays.

En Roumanie, l'Institut français de Bucarest, avec 3 250 élèves, les trois Centres culturels et les quatre Alliances de province constituent un réseau de foyers culturels régionaux, au service tant de la langue que de la culture et du débat d'idées. Les Centres culturels, Timisoara, Cluj, Iasi et l'Institut français de Bucarest organisent par exemple, jusqu'au 28 mars, six forums traitant vingt-quatre thèmes de débat sur la francophonie : solidarités, nouvelles technologies, innovation, universités...

Les établissements culturels français sont donc divers, à l'image du monde de la francophonie, mais partout ils y expriment une même ambition de dialogue, contribuant à ce que les objectifs de diversité, de laïcité, de tolérance, mais aussi le désir de l'universel, l'exigence de la liberté, qui fondent cette communauté, y soient quotidiennement mis en œuvre.

E. D. L.

La présence du livre français dans les pays francophones du Sud : comment la profession s'est mobilisée autour de la question du déclin du livre français dans ces régions

Alors que les chiffres relatifs à l'exportation des livres français vers les pays francophones du Sud sont de plus en plus alarmants, le bureau du SNE a demandé en mai 2005 à l'un de ses membres, Bertrand Cousin, Conseiller du Président d'Editis, d'engager une réflexion sur la place du livre français dans ces régions, actuellement en déclin, et pourtant essentielle dans la lutte contre l'analphabétisme et l'homogénéisation des cultures sous l'influence anglo-saxonne.

Si les enjeux sont particulièrement importants pour les éditeurs scolaires, les problématiques dépassent largement ce secteur car si les enfants de ces régions n'apprennent plus le français à l'école, c'est tout le lectorat francophone et donc la demande de livres français dans ces pays qui sont menacés à terme.

Par ailleurs, cette initiative se place dans le contexte d'un intérêt particulier pour ces questions tant au plan français qu'international. En témoigne la publication du rapport d'information sur la stratégie d'action culturelle de la France à l'étranger du Sénateur Louis Duvernois, au nom de la Commission des affaires culturelles du Sénat (décembre 2004), et celui sur une politique en faveur de la langue française d'Hubert Astier, Inspecteur général des Affaires culturelles au Ministère de la Culture. De son côté l'UNESCO a fait signer le 20 octobre 2005 une Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, qui reconnaît la légitimité des mesures de politiques culturelles de chaque pays. Enfin, au Salon du livre de 2006 s'ouvrira le festival des cultures francophones.

C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail a été créé à l'initiative du secteur privé sous la présidence de Bertrand Cousin afin de dresser un bilan des obstacles et des aides à la vente des livres français dans les pays francophones du Sud, de se fixer de nouveaux objectifs et de réfléchir aux moyens de les atteindre. L'ensemble des informations et des idées exposées a donné lieu à un memorandum destiné à être remis aux autorités concernées, c'est-à-dire aux pouvoirs publics français et aux instances de la francophonie.

Autour de Bertrand Cousin se sont réunis : Jean-Guy Boin, directeur général du BIEF, Jean-Paul Collet, gérant de la Librairie la Boucherie, Patrick Dubs, directeur général d'Hachette Livre international, Bernard Foulon, directeur général de SEDRAP (Groupe Albin Michel), Hervé Gruénais, administrateur délégué de la Centrale de l'Édition, Catherine Lahausse, directrice des Éditions Nathan International, Jean-François Albat et moi-même, chargés de mission au SNE, ainsi qu'Hubert Astier, inspecteur général des Affaires culturelles au ministère de la Culture.

Catherine Blache

Le texte du memorandum est consultable en ligne sur le site www.bief.org.

Dans les pages suivantes, Jean-Guy Boin s'est entretenu avec Bertrand Cousin des constats, des objectifs et des préconisations contenus dans celui-ci.

entretien avec Bertrand Cousin

Vous êtes l'auteur du memorandum au SNE sur « La présence du livre français dans les pays francophones du Sud ». Vous regrettez le déclin des exportations de livres dans cette zone, comme les difficultés de la diffusion du livre et, plus généralement, celles du livre français que vous dénoncez. Vous faites des analyses comme des propositions sur le rôle de chacun des acteurs concernés.

■ **Que ne trouve-t-on pas comme appui auprès des Organisations internationales ?**

■ **Bertrand Cousin :** L'édition française est déçue par la Banque mondiale. Celle-ci a pourtant, dès 1998, publié une doctrine positive dans un memorandum « Education publishing in global perspective », renforcé par le programme « Education pour tous ». L'apprentissage des langues, des chaînes du livre solides, des partenariats avec des éditeurs locaux, la mise à disposition de moyens financiers importants : tout cela devrait se traduire par la construction d'écoles et l'équipement des classes. En réalité, les éditeurs français sont soupçonnés d'entretenir des relations de type colonial, reproche qui bizarrement ne concernerait pas les Anglais. Il sera nécessaire que les pouvoirs publics français ouvrent un dialogue vigoureux avec la Banque mondiale – en liaison avec les éditeurs – pour que ces derniers ne soient pas défavorisés et surtout pour mettre en place des programmes permettant l'alphabétisation des tout-petits.

■ **Et concernant l'Union européenne... ?**

■ **B. C. :** Alors que l'édition est la première industrie culturelle en Europe, elle est la mal-aimée des institutions européennes. Toutes les aides sont concentrées sur l'audiovisuel et le cinéma. Certes, le livre très accroché à sa langue n'a que rarement une dimension transfrontalière, mais il contribue d'une manière fondamentale au développement des pays du tiers-monde, l'alphabétisation, l'éducation et la formation en étant les facteurs-clés. Des sommes très importantes figurent dans les budgets

communautaires : la nécessité de trouver des accords entre plusieurs éditeurs de plusieurs pays européens et locaux, la complexité de procédures coûteuses, le caractère de prêts remboursables, sont autant d'obstacles à une aide efficace à l'exportation de livres et, plus généralement à la diffusion de livres. Il y a de l'argent qui existe dans les caisses de la Commission européenne et il est impossible de l'utiliser !

■ **Les instances de la francophonie apportent quel type de soutien pour enrayer ces phénomènes ?**

■ **B. C. :** Jusqu'au 1^{er} janvier 2006, il existait deux institutions non coordonnées, voire rivales : l'Organisation internationale de la francophonie – l'organe politique et diplomatique – et l'Agence intergouvernementale de la francophonie qui en était l'administration opérationnelle. Une réforme opportune vient de fusionner et de rénover ces deux organismes. Il conviendrait de préciser le champ des actions mises en œuvre par la Direction de l'éducation et la Direction de la langue et de l'écrit dont les moyens sont particulièrement modestes, au regard des besoins et de l'importance des objectifs (les crédits de ces deux directions s'élèvent ainsi, selon les derniers chiffres communiqués, à seulement 11 millions d'euros par an). De plus, la coordination avec les autres bailleurs de fonds mériterait d'être améliorée.

■ **Enfin, quel(s) rôle(s) joue(nt) actuellement les pouvoirs publics français en faveur du livre et de la lecture dans la francophonie du Sud ?**

■ **B. C. :** S'agissant des pouvoirs publics français, il faut distinguer plusieurs strates. La première, la présidence de la République, le ministère de la Coopération et de la Francophonie, est coutumière de grandes réunions et de colloques aux quatre coins de la francophonie, à l'inauguration diplomatique de manifestations culturelles. Cela permet naturellement de tisser des liens politiques, mais peut s'apparenter parfois à des vœux pieux sans effets opérationnels. La deuxième strate est celle des administrations qui comportent une dizaine de bureaux et agences dépendant du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Culture. Il y a là un risque d'éparpillement,

entretien avec Bertrand Cousin

parfois de rivalités, et des structures aussi éclatées ne peuvent pas toujours opérer dans un souci de cohérence et de complémentarité de l'action publique. Une réflexion sur une réorganisation s'impose et l'idéal serait probablement de s'orienter vers la création d'une agence unique, comme le British Council, un tel outil pouvant plus aisément concentrer et coordonner les moyens sur le terrain.

La troisième strate est celle des postes diplomatiques dont les agents des services culturels sont de formation disparate, avec des degrés de connaissance du fonctionnement de l'économie du livre très inégaux. Trop souvent dans ces postes, la relation avec les éditeurs privés, mais aussi avec les libraires locaux, reste très insuffisante comme on a pu le constater pour la mise en place de méthodes de français langue étrangère ou pour la fourniture des ouvrages.

■ **Deux rapports récents, celui du sénateur Louis Duvernois et celui d'Hubert Astier traitent en partie le sujet qui est le vôtre. Retrouvez-vous dans ces deux textes, des idées que vous développez ?**

■ **B. C. :** Le constat de l'affaiblissement de la langue française, de l'éparpillement de nos actions culturelles dans les pays francophones du Sud, des difficultés graves rencontrées par les éditeurs français, du recul de l'influence diplomatique est largement partagé. À telle enseigne que le Sénat avait confié à Louis Duvernois, président en outre du réseau des Alliances françaises, un rapport approfondi sur la stratégie d'action culturelle de la France. C'est une « volée de bois vert », débouchant sur une myriade de propositions qui vont au-delà du livre. De son côté, le ministère de la Culture avait confié à un inspecteur général, M. Hubert Astier, un rapport sur la politique en faveur de la langue française.

Le mémorandum reprend avec conviction de nombreuses propositions de ces rapports, qui devraient être prises en considération par le gouvernement français pour une relance offensive à l'occasion de l'année 2006, année officielle de la francophonie.

■ **Au-delà des instances publiques, vous préconisez des actions professionnelles. Lesquelles ?**

■ **B. C. :** Il ne suffit pas d'observer ce qui se passe chez les acteurs institutionnels. L'édition doit tout faire pour plus de coordination et d'efficacité de l'action des outils dédiés à l'international dont elle dispose. Aujourd'hui existent le Syndicat national de

l'édition avec sa commission internationale, le Bureau international de l'édition française (BIEF) qui assure un rôle de promotion de l'édition française dans le monde, réalise des études de marchés et organise des séminaires professionnels, la Centrale de l'édition, compétente pour les assurances, l'interface avec la COFACE et le groupage du transport d'ouvrages, le Centre d'exportation du livre français (CELF) qui prend les commandes, les centralise et assure la fonction export.

En association avec les libraires, existe le puissant Cercle de la librairie. Je propose que l'action de ces organismes soit plus coordonnée et qu'une réflexion sur les pays et les zones géographiques prioritaires soit rapidement mise en œuvre. À cette fin, je propose dans mon rapport qu'un comité de pilotage soit mis en place sous l'égide du président du BIEF. Ce comité qui devrait se réunir tous les trimestres ferait le point sur les actions menées par les ministères et agences concernés comme par l'interprofession.

■ **La diffusion du livre français vers le Sud est, vous l'avez dit, un enjeu économique mais aussi plus largement un enjeu de civilisation, ou du moins de société. Faut-il un renforcement des moyens, comme des politiques, des pouvoirs publics français ? À cet égard, vous évoquez l'importance du rôle qu'aurait un « missi dominici » dont vous appelez la nomination de vos vœux. Où en sont vos contacts avec les autorités publiques après la remise de votre rapport ?**

■ **B. C. :** Ce n'est certes pas un mémorandum du Syndicat national qui peut, à lui seul, arrêter la francophonie sur la pente du déclin. Le diagnostic de ceux qui en ont analysé les causes est commun et beaucoup d'idées et de propositions sont sur la table. Elles ne sont pas forcément toutes réalistes ou opportunes. C'est pourquoi nous demandons que le gouvernement nomme rapidement un « missi dominici », un chargé de mission de très haut niveau qui puisse faire le tour de la Banque mondiale, de la Commission européenne, des instances de la francophonie et des administrations françaises pour concevoir un plan d'action avec des mesures ambitieuses, simplifier les structures, concentrer et coordonner les moyens, fixer des calendriers... Il ne s'agit pas de dépenser plus dans le contexte budgétaire actuel, mais de dépenser mieux.

Dispositifs de soutien à la librairie francophone

■ Aide aux librairies à l'étranger – CNL

Les librairies qui présentent un assortiment d'ouvrages français peuvent obtenir une subvention qui prend en charge jusqu'à 50% des coûts d'acquisition des livres.

Ce dispositif, mis en place en 1997 par le CNL, permet d'assurer la présence du livre français dans les librairies à l'étranger et de soutenir le réseau de librairies commercialisant des livres d'expression française.

Cette aide s'adresse aux librairies situées à l'étranger qui présentent déjà un assortiment de livres et à celles qui créent un rayon de livres en français. Elle concerne aussi la création de librairies françaises.

Les demandes sont examinées par un comité d'experts qui se réunit 2 fois par an. Au vu des avis de ce comité, les décisions d'attribution, de refus ou d'ajournement sont prises par le Président du Centre national du livre. Parmi les critères d'examen des dossiers :

- situation économique de la librairie ;
 - qualité du projet de la librairie ;
 - situation économique et géographique du pays (francophone ou non) ;
 - avis de l'ambassade de France dans le pays concerné.
- Les dossiers sélectionnés se voient attribuer un montant sous forme de crédits d'achat. Il ne peut excéder 50% des prévisions d'achats. Des aides exceptionnelles ont pu être débouquées suite à des problèmes économiques comme par exemple en 2000 en Côte d'Ivoire ou en 2003 en Égypte ou pour soutenir des actions spécifiques, comme pour la Caravane du livre en Afrique de l'Ouest en 2004. En 9 ans, de 1997 à 2005, ce sont 240 librairies différentes qui ont été aidées, réparties sur toutes les zones géographiques.

Centre national du livre – Bureau des échanges internationaux
Hôtel d'Avejan - 53, rue de Verneuil - F - 75007 Paris
Tél. : 01 49 54 68 68 - Fax : 01 45 49 10 21
site internet : www.centrerenationaldulivre.fr

■ Cercle de la Librairie-ADELIC - PISTIL

(Plan interprofessionnel de soutien aux technologies de l'information en librairie)

Le Cercle de la Librairie a décidé d'aider la petite librairie à s'informatiser et à bien utiliser les outils informatiques. La coordination et l'organisation de ce programme d'aides sont confiées à l'ADELIC.

Les aides à l'informatisation sont attribuées en priorité à la petite librairie indépendante dont le chiffre d'affaire livres est inférieur à 700 000 €. Les librairies francophones à l'étranger sont éligibles.

Ces aides peuvent prendre la forme d'une subvention, d'un prêt, d'une subvention et d'un prêt simultanés couvrant totalité ou partie de la demande. Elles portent :

- Sur le financement du matériel informatique et de la formation technique de base pour une bonne utilisation au quotidien de l'outil. Cette formation est assurée par le prestataire fournisseur du logiciel conformément au cahier des charges PISTIL, mis au point avec Dilicom.
- Sur une formation pratique à la bonne utilisation des outils Internet, l'informatique en librairie donnant accès à des services extérieurs type Dilicom, Electre, les sites des éditeurs, etc.

Dans le cas des librairies francophones à l'étranger, des solutions qui n'ont rien de commun avec les solutions proposées en France métropolitaine peuvent être proposées par les libraires et sont étudiées au cas par cas par la commission PISTIL.

Trois librairies francophones ont déjà bénéficié d'une aide PISTIL : El Biar et La Révolution, à Alger, Eldorado, au Caire.

ADELIC - 73, rue du Moulin Vert - 75014 PARIS
Tél. 01 45 41 62 05 - Fax 01 45 41 62 93
adelic@wanadoo.fr

■ Programme PLUS

(Programme de Livres Universitaires et Scientifiques)

Depuis 1988, de nombreux éditeurs francophones, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère des Affaires Étrangères coordonnent leurs efforts pour permettre aux étudiants des pays d'Afrique noire francophone, de Madagascar et d'Haïti, d'acheter moins cher des ouvrages universitaires.

Toutes les sciences pures et appliquées, les techniques ainsi que les sciences humaines et sociales sont couvertes par programme Plus.

500 titres de 30 éditeurs figurent au catalogue 2006.

Dans le cadre du Programme Plus, les étudiants peuvent accéder à ces ouvrages à un prix inférieur de 50 % à celui du catalogue France.

Ce sont environ 100 000 livres qui sont ainsi commercialisés par an.

Ce programme s'appuyant sur des libraires partenaires, il constitue par ailleurs un appui décisif à la consolidation d'un réseau de distribution.

■ Programme à l'Est de l'Europe

Ce programme existe depuis une dizaine d'années sous sa forme actuelle et plus de 500 000 livres ont déjà été vendus par ce biais.

Grâce au concours conjoint de nombreux éditeurs et du ministère de la Culture et de la Communication, il permet aux libraires d'Europe centrale et orientale qui en font la demande d'acheter les livres avec 60 % de remise sur le prix public France. En contrepartie, il s'engage à les revendre au moins 20 % moins cher que le prix catalogue.

Ce dispositif est doublé d'une aide au transport, gérée par la Centrale de l'édition.

Pour tout renseignement on peut contacter la Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication, ou le Centre d'exportation du livre français (CELF) - 9, rue de Toul - 75012 Paris.
Tél. : 33 11 44 67 83 83 - Fax : 33 1 43 47 59 43 - www.celf.fr

Editis dans la francophonie

Avec près de 15 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'international, Editis s'impose comme le premier éditeur francophone. La réalité de la francophonie au sein d'Editis s'illustre aujourd'hui sur plusieurs plans :

Une présence dans les pays francophones européens via Interforum, sa filiale de diffusion/distribution, qui assure une présence en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Cette activité représente environ 10 % du chiffre d'affaires d'Editis ;

Une présence en Amérique du Nord avec Interforum Canada. Une présence que le groupe entend développer : des liens de partenariat viennent ainsi d'être passés avec Quebecor afin de renforcer l'activité, tant éditoriale que de diffusion et de distribution, des deux côtés de l'Atlantique. Cette activité, qui ne représente aujourd'hui que 3 % du chiffre d'affaires d'Editis a vocation à se développer ;

Avec Nathan, des actions ciblées dans les pays francophones du Sud (cf. encadré), le développement d'un catalogue spécifique sous la marque Éditions Nathan International, ainsi que la diffusion dans de nombreux pays francophones de matériel éducatif et de jeux grand public ;

LES ACTIONS D'EDITIS DANS LA FRANCOPHONIE

La diffusion de la langue française avec les dictionnaires Le Robert.

Une activité éditoriale significative avec CLE International, leader mondial pour les manuels d'enseignement du français langue étrangère. Présent du préscolaire à l'enseignement pour les adultes en passant par le primaire, le collège et le lycée, le catalogue de CLE International comporte plus de 800 références enrichies chaque année de plus de 120 nouveautés, livres et CD-Roms ;

Une activité de mécénat à travers sa mission « Donner l'accès au savoir et à la culture pour tous... ». Deux actions ont illustré en 2005 cette philosophie : l'ouverture d'une bibliothèque à Matam au Sénégal et la reconstruction d'une école à Pho Si Keo au Laos.

En s'appuyant sur les fonds éditoriaux des maisons d'édition du groupe, Editis aide des groupements scolaires ou des municipalités situés dans une partie reculée ou en difficulté des pays choisis. En 2005, c'est à Matam, une petite ville de 20 000 habitants, située dans la onzième et dernière née des régions du Sénégal, qu'Editis a contribué, avec la collaboration de ses maisons d'édition, à la création de la première « Bibliothèque du bout du monde ».

Editis s'est également engagé aux côtés de l'association Enfants du Mékong pour financer la reconstruction d'une école à Pho Si Keo, un village du sud-est laotien, qui se situe dans la province de Savannakhet, la plus peuplée du Laos et aussi l'une des plus pauvres. La reconstruction de l'école est désormais achevée. Un projet qui permettra à de nombreux élèves laotiens et à leurs parents d'envisager un avenir sous le signe de l'espoir...

En 2006, Editis poursuivra son action avec la mise en place d'une nouvelle « Bibliothèque du bout du monde » au Sénégal.

Editis entend poursuivre son action de soutien en faveur de la francophonie. Le mémorandum confié à Bertrand Cousin, conseiller du président d'Editis, en est l'illustration.

L'éducation préscolaire prépare l'enfant à aborder avec succès les apprentissages scolaires et joue un rôle essentiel dans la mise en place des bases de l'enseignement élémentaire. Permettre à chaque enfant une première expérience scolaire réussie est l'objectif majeur de l'école maternelle.

Si la fréquentation de l'école maternelle permet un développement plus « global » de l'enfant (exposition à des situations favorisant la découverte, l'exploitation et la structuration...) donc le raisonnement en langue maternelle, les premières acquisitions en français, nuanceront plus tard les difficultés linguistiques de l'enfant à l'école. On le sait : plus la langue française s'installe dès les premières années de vie, plus sa pratique perdure.

De plus en plus de demandes pour la préscolarisation des enfants voient actuellement le jour dans différents pays francophones d'Afrique.

Les éditions Nathan accompagnent ces programmes

Le développement de la petite enfance est devenu une des priorités des États. La prise en charge de la petite enfance est lancée au Sénégal par le président Wade dans le cadre de l'opération « Case des tout-petits ».

Les éditions Nathan ont accompagné les autorités sénégalaises dans l'élaboration d'un programme global qui comprend des infrastructures, du matériel pédagogique ainsi qu'un volet recrutement et formation.



Un kit de base rassemblant les indispensables pour une première expérience scolaire réussie a été sélectionné.

Ce kit permet à tous les enfants de la classe de travailler simultanément des compétences variées.

Il s'organise autour de matériel d'éveil et de matériel d'apprentissage.

Une collection de cahiers pour les enfants de 3 à 6 ans accompagne ce matériel et propose cinq grands domaines : langage, mathématiques, graphisme, hygiène et éducation civique qui visent à développer les premiers apprentissages systématisés à l'école élémentaire.



L'initiative du président Wade et la force de son implication dans la mise en œuvre de la Case des tout-petits commencent déjà à avoir des répercussions dans la sous-région.

Soutenu par le BREDa au nom de l'Unesco, l'Unicef et les ONG, plusieurs perspectives se dessinent d'ores et déjà telles que le développement de concepts pédagogiques entre pays de langues communes, de pays de réalités culturelles identiques ou complémentaires, de pays ayant une approche curriculaire similaire...



LA PRÉSENCE DU LIVRE SCOLAIRE FRANÇAIS DANS LES PAYS FRANCOPHONES DU SUD

La présence du livre français, notamment scolaire, dans les pays francophones du Sud est de plus en plus menacée : le constat ne date pas d'hier, mais rien ne permet de croire que la situation va se retourner. Le français certes reste langue d'enseignement pour un grand nombre de pays d'Afrique, en deçà et au-delà du Sahara. Mais pourtant les conditions de publication et d'approvisionnement de livres français s'y détériorent.

La diffusion classique subit les conséquences de la chute du pouvoir d'achat des familles entamée depuis la dévaluation du franc CFA. Cette baisse, relayée et amplifiée par l'effondrement du système de distribution, est partiellement compensée par l'émergence d'une trompeuse économie de marchés publics dans laquelle les États, aidés par les bailleurs de fonds internationaux, se substituent aux familles. Or ces bailleurs posent des conditions qui sont de plus en plus défavorables aux éditeurs non africains, considérés comme les derniers avatars de la colonisation. Les États eux-mêmes (et qui pourrait leur en vouloir) aspirent à l'autonomie éditoriale et favorisent l'émergence de chaînes du livre locales et de maisons d'édition nationales. Tout semble concourir au même résultat à terme : le retrait d'Afrique des éditeurs étrangers, et plus spécifiquement français.

Aujourd'hui, pourtant, force est de constater que, sauf notables exceptions, seuls les éditeurs français sont capables de produire des ouvrages dans la qualité, la quantité et les délais de cahiers des charges de plus en plus acrobatiques, et, ironie du sort, pour des prix aussi bas. Paradoxalement, nombre d'États africains francophones réalisent que pour produire mieux et moins cher du livre scolaire, il faut le délocaliser en Europe.

Les raisons en sont multiples : l'édition de livre scolaire, c'est une chaîne technique complexe, une tradition plus que centenaire de savoir-faire éditorial et un exercice d'équilibre constant entre idéaux pédagogiques et réalité du terrain. À tel point que certains pays qui,

sur injonction plus ou moins forte des bailleurs de fonds internationaux avaient décidé ces dernières années d'assumer seuls l'édition de leurs ouvrages scolaires rencontrent les pires difficultés et songent à reprendre contact avec les éditeurs européens qu'ils ont écartés naguère.

Jean-Michel Ollé, directeur éditorial :

**Hachette Livre International
voit depuis toujours trois intérêts
à la coédition :
le partage des savoirs,
des risques et des territoires.**

On voit bien que dans une situation aussi écartelée entre désirs et réalité, seule la coédition semble être la bonne solution, puisqu'elle permet d'avoir recours au savoir-faire européen tout en garantissant au pays partenaire une part de maîtrise et de profit. C'est d'ailleurs ce que prônent aujourd'hui, officiellement, les bailleurs de fonds.

Les deux maisons d'édition d'Hachette Livre international, Edicef et Hatier International, tirent aujourd'hui près de 55 % de leur revenu net de la coédition. Effet d'anticipation ? Non, de tradition. HLI voit depuis toujours trois intérêts à la coédition : le partage des savoirs, des risques et des territoires. Et les importances relatives de ces différents facteurs produisent autant de modes différents de coédition, qu'on peut essayer de grouper en trois grandes familles.

La première rassemble des coéditions où l'on donne beaucoup plus d'importance au partage des compétences qu'à celui des coûts. Nous produisons de nombreux ouvrages en coédition avec les centres nationaux de documentation pédagogique des pays africains. Dans ce cas, l'investissement financier est très déséquilibré, puisque majoritairement porté par HLI. En revanche, nous partageons nos savoirs : les organismes pédagogiques apportent leur connaissance des programmes et des auteurs susceptibles de les mettre en œuvre, HLI sa chaîne éditoriale et technique.

Le second type de coédition consiste à partager complètement le risque financier et les investissements. C'est ainsi que nous coéditons à égalité avec de nombreuses maisons d'édition africaines ou autres, et de toutes sortes. Au Gabon, nous coéditons avec un éditeur de presse, au Liban, avec un distributeur que nous avons accompagné dans son désir de passer à l'édition, etc.

Le troisième type de coédition, plus ancien, est sans doute amené à se développer encore. Dans un marché de plus en plus tendu, il a semblé plus raisonnable de se rapprocher de nos concurrents historiques dans certaines zones. C'est ainsi que dans les pays marqués par la pratique de deux langues, comme le Cameroun, nous avons passé des accords de coédition avec une maison anglaise, de façon à croiser nos interventions, sur l'enseignement de l'anglais aux francophones, et du français aux anglophones.

À dire vrai et depuis longtemps, Hachette Livre International s'efforce de susciter ou de fédérer des initiatives locales et participe ainsi à l'émergence de chaînes nationales du livre. Nombre de nos coéditions sont aujourd'hui passées avec des maisons d'édition que HLI a largement contribué à créer, et où nous gardons souvent des intérêts minoritaires. C'est le cas en Côte d'Ivoire aujourd'hui, ce sera le cas ailleurs demain. Dans ces coéditions, les charges et les risques sont partagés, les savoir-faire aussi. À tel point qu'aujourd'hui nous avons suffisamment sécurisé nos coopérations pour être capables de coéditer des livres dans des langues que nous ne maîtrisons pas, qu'il s'agisse d'arabe, de turc ou de oulof.

Ce rapide panorama de la coédition pourrait laisser penser qu'elle est la panacée de toutes les difficultés d'implantation et de survie du livre français dans les pays francophones du Sud. Il est vrai qu'une telle stratégie substitue à l'impérialisme d'antan des relations de commerce équitable entre pays technologiquement avancés et pays émergents. Mais il serait malvenu de sombrer dans l'angélisme. Dans ce transfert quotidien de technologie que consent l'éditeur français qui coédite, charge lui incombe de veiller à ce que l'excellence de son savoir-faire reste suffisamment patente pour ôter toute tentation au coéditeur local de s'en passer. À charge pour le coéditeur d'être suffisamment dynamique dans son approche du marché pour que son rôle n'y soit pas contesté : coédition n'est pas fusion.

Jean-Michel Ollé



Agnès Debiage, du Caire à Alexandrie : le goût d'entreprendre

Que les choses ont changé depuis huit ans lorsque j'ai créé Eldorado, ma librairie itinérante jeunesse au Caire, sillonnant le pays au volant de ma Jeep, d'école en centre culturel, de patronage en jardin d'enfants.

De l'édition jeunesse, je suis rapidement passée à la promotion des abonnements livres de l'École des Loisirs et magazines de Milan Presse. Un concept qui a fait son chemin auprès de 850 petits francophones. En 2001, j'ai créé à Alexandrie L'Autre Rive, seule librairie

évoquer mon activité avec des professionnels qui comprenaient parfaitement les problèmes d'approvisionnement, d'information, de prix du livre, de formation de mon personnel... Les relations entre le BIEF et l'Égypte s'inscrivent dans la continuité (le programme de formations notamment), même si ce pays n'est pas une des zones prioritaires de la Francophonie. Par ce biais, les libraires francophones égyptiens ont commencé occasionnellement à se réunir. Avec la création de l'AILF à laquelle ont adhéré 5 des 7 librairies



La librairie Eldorado du Caire : un nouvel espace et de nouveaux aménagements

ÊTRE LIBRAIRE DANS UN PAYS FRANCOPHONE

française dans une ville mythique de tradition pourtant très francophone. Une expérience qui n'aurait probablement pas vu le jour sans le soutien du Centre culturel français. En 2004, j'ai voulu sortir des sentiers battus en créant une librairie spécialisée sur l'Égypte et le monde arabe : Oum el Dounia (« la Mère du monde » en arabe). En plein centre du Caire, on y trouve aussi bien la littérature arabe traduite que des ouvrages historiques, des beaux livres, des méthodes d'apprentissage de l'arabe et un coin musique et de l'artisanat.

Autre soutien dans mes entreprises, les échanges avec le BIEF ont changé ma vie de libraire. C'était la première fois que je pouvais

francophones égyptiennes, cette profession a réussi à se fédérer. Une solidarité interprofessionnelle déterminante en 2003, face à une dévaluation de 100 % de la livre égyptienne. Pris entre deux grandes zones de commercialisation du livre français (le Maghreb et le Liban), faisant partie de la francophonie, sans vraiment connaître de réalité quotidienne francophone, ne représentant qu'un minuscule chiffre d'affaires chez les éditeurs qui nous rappellent trop souvent que nous sommes très loin des résultats de nos voisins, les libraires égyptiens n'ont d'autre choix que de parier sur une professionnalisation de leur activité. Réflexion qui s'est très largement

exprimée à Beyrouth en novembre 2005, lors d'une réunion des libraires du Moyen-Orient organisée par le BIEF et l'AILF.

Les Services culturels de l'ambassade de France au Caire participent activement à cet élan. Organisateur du pavillon français de la Foire du livre du Caire, ils ont réagi à nos souhaits de mettre en place des rencontres professionnelles à cette occasion. Pour la troisième année consécutive, le Centre français de Culture et de Coopération du Caire a invité des professionnels français de l'édition à animer tables rondes et rencontres autour des problématiques du livre français en Égypte.

La voie est ouverte et les idées ne manquent pas, tant que libraires, institutionnels et éditeurs travailleront main dans la main vers des objectifs communs.

Agnès Debiage

L'Autre Rive

30, rue Nabi Daniel - Alexandrie - Égypte

Tél. : + 20 3 497 41 51

Courriel : lautre-rive@link.net

Eldorado Oum el Dounia

3, rue Talaat Harb - Le Caire - Égypte

Tél. : + 20 2 393 82 73

Fax : + 20 2 393 82 73

Courriel : eldorado@link.com.eg

L'AILF aujourd'hui

L'Association internationale des libraires francophones compte plus de 150 membres. À l'occasion du Salon du livre de Paris, elle a préparé une série de rencontres professionnelles et de tables rondes pour encourager le dialogue entre professionnels et présenter ses chantiers en cours.

Depuis sa création, la formation menée en partenariat avec le BIEF suscite réflexions et mobilisations des administrateurs de l'AILF également responsables de zones dans cinq régions du monde : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, le Maghreb, l'océan Indien et le Proche-Orient. Ces intervenants – des libraires devenus au fil du temps formateurs, après avoir suivi une formation en ce sens à l'INFL – apportent leur expérience et leur regard sur les programmes de formation, en favorisant des missions exploratoires qui



La Caravane du Livre au Sénégal

permettent d'identifier les besoins en amont de ces formations, puis par la suite un accompagnement et un suivi individualisés des libraires y ayant participé.

Réalisation importante, la **Caravane du Livre en Afrique de l'Ouest** a réuni pour sa seconde édition plus de 25 librairies d'Afrique de l'Ouest. L'impulsion donnée l'an dernier par les acteurs du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo a inspiré leurs confrères et consœurs du Mali, Niger, Nigeria et Sénégal, qui se sont engagés pour la première fois dans ce rendez-vous culturel très attendu.

être libraire dans un pays francophone

Solange Lafontant, libraire à Port-au-Prince : traquer le livre qui répondra à une attente impatiente devient presque un acte civique

Monique et Solange Lafontant dans la dernière née
des librairies La Pléiade



Quand, il y a vingt-huit ans, j'ai voulu m'engager aux côtés de mon père pour une brève expérience à la Librairie La Pléiade, j'étais loin d'imaginer que j'allais me passionner pour ce métier devenu par la suite une raison de vivre.

Située au cœur de Port-au-Prince, petite ville explosive de la Caraïbe, La Pléiade n'en finit pas de subir des mutations.

Après avoir connu un passé glorieux comme lieu de résistance à la dictature duvaliériste, La Pléiade a par la suite endossé le manteau de librairie universitaire, essayant de faire face à une demande boulimique pour le savoir.

Les problèmes d'insécurité liés à une situation politique très instable l'ont obligée à déménager récemment vers un quartier plus tranquille de Port-au-Prince, lui ouvrant ainsi de nouvelles perspectives, avec une forte

demande pour le culturel. Les sollicitations pour les manifestations littéraires et artistiques se multiplient. Une autre librairie est née.

Mais le côté le plus stimulant pour le libraire réside dans le sentiment d'être utile à une population avide de connaissances. Les demandes d'information et de documentation concernent tous les domaines, si bien que compiler un catalogue d'éditeur devient presque un acte civique : traquer le livre qui répondra à une attente impatiente.

Malheureusement, nos efforts pour maintenir le cap sont souvent battus en brèche par les difficultés inhérentes à notre éloignement géographique de la France, notre seul pays fournisseur. Malgré l'entrée en scène de l'Internet, la communication avec certains éditeurs ou distributeurs reste boiteuse, notamment lorsqu'il s'agit de réparer les

dégâts occasionnés par les erreurs d'exécution de commandes. Les délais de livraison se situant autour de 2 mois (quand tout va bien), la moindre négligence de la part de nos interlocuteurs entraîne des conséquences désastreuses sur le réassort de la librairie.

En dépit de tout, nous sommes heureux de pouvoir jouer le rôle de vecteur de la culture. Tout un programme...

Solange Lafontant

Librairie La Pléiade

Angle avenue Martin Luther King
et rue Bois-Patate. Port-au-Prince - Haïti
Tél. : + 509 244-4531 - Fax : + 509 244-4732

Librairie La Pléiade Petion-Ville

Complexe Promenade -
Angle rues Gregoire et Moise
Petion-Ville - Haïti
Tél. et Fax : + 509 257-3588
e-mail : librairie_laplejade@yahoo.fr

L'AILF aujourd'hui

Suite de la page 21

L'objectif principal est de favoriser l'accès à des ouvrages de littérature vendus à prix réduit à l'occasion d'expositions-ventes présentées dans des bibliobus comme en Côte-d'Ivoire, au Mali ou au Togo. La Caravane propose plus de 1 500 titres, illustrant la diversité des genres littéraires (romans, théâtre, contes, nouvelles, essais) et de la production éditoriale francophone. L'occasion d'exposer, côte à côte, les ouvrages d'éditeurs comme Emina Soleil, le Bruit des autres, Lansman, Acoria, Bénévint, Vents d'ailleurs ou de collections de littérature d'éditeurs de renom (collection « Afrique », « Continents Noirs », « Couleur Afrique »...) encore peu diffusés en Afrique de l'Ouest.

Outre son aspect commercial, la Caravane pose les libraires comme agents culturels. Ces derniers organisent des actions d'animation et d'échanges grâce à des spectacles, lectures, rencontres et tables rondes souvent en présence d'auteurs. Jean Pliya, Florent Couao Zotti, Tanella Boni, Ken Bugul ou Arnold Sénou ont ainsi été invités au Bénin au Niger et au Nigeria.

■ L'AILF au Salon du livre de Paris

Le Salon du livre de Paris sera l'occasion pour l'AILF de présenter ses deux nouveaux dossiers en cours : l'informatisation et le lancement de son nouveau site.

Cette manifestation présente l'avantage pour les libraires du monde entier de se retrouver pour échanger sur leurs pratiques et rencontrer des professionnels du livre, éditeurs, distributeurs, institutions... Les libraires membres de l'AILF pourront ajouter à leur

carnet de rendez-vous ceux organisés par l'AILF sur les relations commerciales avec les éditeurs et distributeurs, les aides aux libraires (aides du Centre National du Livre ou plus récemment aussi les aides de l'ADELC pour l'informatisation des librairies à l'étranger), ou encore l'utilisation et l'optimisation des services proposés par Dilicom pour les libraires à l'étranger.

Deux tables rondes seront ainsi proposées : l'une, ouverte au public, traitera de la diffusion du livre dans l'espace francophone et des solutions concrètes apportées sur le terrain par des acteurs associatifs ou par des initiatives individuelles. Luc Pinhas, auteur de *Éditer dans l'espace francophone* y évoquera quelques conclusions et solutions proposées par certains des acteurs rencontrés au cours de son étude. La seconde qui traitera des enjeux de l'informatisation de la librairie sera animée par Selim Naufal (directeur de Sofnet Engineering) et illustrée par le témoignage d'Agnès Debiage, libraire au Caire et Denis Bénévint, directeur de la SDSL (Société de Développement de Services aux Libraires) présentera une étude sur les SSII (sociétés de service en ingénierie informatique) labellisées par l'Adelc et ayant accepté de participer à cette étude.

Pour célébrer la francophonie, l'AILF lance son nouveau site qui pourrait à terme être un portail pour les libraires à l'étranger ne disposant pas eux-mêmes de site. Différents témoignages de librairies dans le monde, interventions d'auteurs, de journalistes, de professeurs d'université seront mis en ligne tous les mois. *Anne Lise Schmitt*
contact@librairesfrancophones.org www.librairesfrancophones.org/

être libraire dans un pays francophone

Fabien Corbou, libraire à Madagascar : rigueur et imagination pour « révéler ou réveiller l'utilité des livres »

Le français est aujourd'hui la deuxième langue officielle dans cette ancienne colonie. Il est largement parlé dans les grandes villes, c'est la principale langue des affaires, et les médias sont souvent bilingues. Depuis peu, nous assistons à l'émergence de quelques livres, magazines et journaux souvent exclusivement francophones.

L'éducation est également dispensée en français, dans toutes les matières sauf bien sûr le malgache. Or, la jeunesse représente 70 % de la population (53 % de la population ont moins de 19 ans et 82 % moins de 40) et elle a soif de connaissances et d'évasion.

Terrain donc propice à l'épanouissement du livre francophone ? Cela s'est vu par le passé, mais hélas, le pays compte parmi les plus pauvres de la planète et le livre est considéré comme un produit de luxe ne figurant pas parmi les priorités d'achat.

Ce contexte rehausse encore l'importance des acteurs du livre, les survivants du moins. Pour rester rentables, les libraires doivent faire preuve d'imagination, de réalisme et de professionnalisme pour révéler ou réveiller l'utilité des livres. En amont, comme la possibilité de retour des invendus n'existe pas, en prêtant la plus grande attention aux sélections dans ses commandes, en aval, en multipliant les actions marketing auprès de son public, préalablement et clairement identifié. Plus généralement, le libraire doit faire preuve de rigueur dans la gestion de son entreprise (comptabilité, ressources humaines...)

Ainsi, la librairie CMPL propose plus d'une vingtaine d'expositions par an, des promotions (remises et fidélisation), et réalise des actions de communication comme le marketing direct, le merchandising, la publicité, etc. Elle développe également sa diffusion en ouvrant des relais (sur les campus ou dans les grandes écoles) et en étant dépositaire de plusieurs autres librairies.

Pour améliorer le professionnalisme, des formations (externes – grâce à l'AILEF, par exemple – ou internes) sont dispensées au



Une des nombreuses expositions-ventes organisées par le CMPL dans tout le pays

personnel. La cherté du livre implique de fait que les clients se montrent très exigeants sur la qualité des ouvrages et des services.

Il est heureux de constater que quelques entreprises se développent ou se lancent dans l'édition locale, francophone ou malgache. Les livres français, principaux vecteurs de la connaissance à Madagascar, restent nécessaires mais il est opportun (pour la simple question du prix) d'équilibrer les approvisionnements afin de limiter l'asservissement du savoir à la cherté du livre importé.

Les libraires de Madagascar sont réunis au sein d'une association, l'ALM, qui permet d'élaborer et de défendre des dossiers communs (formalités d'importations, salons...). Certaines, comme le CMPL, adhèrent également à l'AILEF.

Enfin, comme partout, le métier de libraire à Madagascar reste plus un métier de passionnés que d'affairistes. Une exposition en province relève de l'aventure et pour ce qui est d'en dégager une rentabilité... un véritable casse-tête. Mais ici aussi, les joies apportées par notre métier se vivent plus qu'elles ne s'expliquent...

Librairie CMPL

9, rue Dr Villette - Isoraka
Relais : Campus Universitaire - Ambohitsaina
BP 3312 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél. : + 261 20 22 244 62
Fax : + 261 20 22 240 86

La Belgique, si proche, si lointaine...

L'appartenance à l'espace francophone signifie bien plus que le partage d'une langue et de valeurs communes. Ce partage induit aussi, on l'oublie souvent, un espace économique révélateur des rapports entre les uns et les autres.

La Belgique, c'est un petit territoire, c'est 10 millions d'habitants dont 4,5 millions de francophones, c'est Bruxelles et la *zwanze*, Liège et son esprit principalitaire, Namur et son *Elysette*. Mais c'est aussi 1h 25 de TGV depuis Paris, c'est le câble qui diffuse dans tous les foyers les chaînes françaises, c'est *Le Monde des livres* le vendredi et les étudiants de l'Hexagone qui investissent les hautes écoles bruxelloises. Et c'est aussi, dans les librairies, une grande similitude avec l'offre présente dans les librairies françaises. En dehors du scolaire, et de la BD qui garde une réelle empreinte « belge », 80 à 90 % des ouvrages vendus en Belgique francophone sont publiés en France. Toutes proportions gardées, vu la taille du marché, les librairies belges francophones sont le miroir de leurs consœurs françaises : quatre Fnac (dont deux en Flandre), six librairies Privat (Bertelsman), une quarantaine de librairies générales indépendantes dont les plus significatives ont été aidées par l'ADELC, une dizaine d'indépendants spécialisés jeunesse, une trentaine de BDistes, et une chaîne de points de vente Club (style Cultura), liée au site de vente en ligne Proxys.

Frontières obsolètes donc ? Et pourtant, une dose de Francophonie plus une dose d'Europe ne suffisent pas à faire un marché ouvert. Les débats qui agitent le petit monde du livre en Belgique sont ainsi directement liés à ces barrières qui protègent des intérêts plus qu'elles ne séparent les esprits. Car si un libraire de Dakar ou de Beyrouth peut acheter un Guide bleu en France au prix français, un libraire belge ne le peut pas : c'est la fameuse *tabelle*, ce surcoût imposé aux livres français et qui date de l'époque révolution des passages en douane et des monnaies fluctuantes. Certes, elle n'existe plus pour tous les livres : nombre d'éditeurs français permettent l'importation directe par les libraires, ou importent eux-mêmes sans appliquer la surtaxe. On peut donc regretter que certaines grandes structures continuent à pratiquer un *mark up* de 10 à 15 % et participent de ce fait d'un développement moindre du livre français en Belgique, tout en obérant la qualité des rapports interprofessionnels.

L'adoption d'une loi sur le prix unique aurait été facilitée si n'avait manqué, dans les négociations, la volonté de certains de ces grands opérateurs, eux aussi très influents au sein de l'association des éditeurs belges où ils siègent en force, pour que leur politique en Belgique soit conforme à celle qu'ils défendent en France. Aujourd'hui la question est à nouveau d'actualité et les acteurs politiques nous attendent. Un éditeur influent du monde de la BD vient en effet de faire évoluer sa position, et à l'heure où ces lignes s'écrivent, on n'est pas loin d'un consensus autour d'un projet du style Loi Lang. Ne manque plus, pour s'en rapprocher, qu'un petit rien, une juste vision de la Francophonie : ne dit-on pas qu'aujourd'hui le centre est partout ?

Philippe Goffe

Librairie Graffiti

129 - 131 Waterloo - Belgique
Tél. + 32 2 354 57 96 - Fax + 32 2 354 48 81
Mail : info@librairiegraffiti.be
Site : www.librairiegraffiti.be

1) Blague, sorte de plaisanterie.

La Francophonie représente, depuis plusieurs années déjà, un volet essentiel de l'activité formation du BIEF.

Dès sa naissance en 1991, ce qui était alors France Édition inscrivait à son programme des formations destinées aux libraires francophones du Sud. Des libraires avaient pu participer dès les années 80 à des formations, souvent mises en œuvre à l'initiative des postes dans les ambassades, mais le regroupement de ces actions de formation au sein d'un seul organisme a permis de renforcer leur cohérence, notamment en les rendant complémentaires d'un travail de promotion des éditeurs français. Pour beaucoup de libraires, formation a pu ainsi rimer avec information sur la production éditoriale française. Cette évolution, qui a fait du BIEF un « centre de ressources » pour nombre de ces libraires francophones dans le monde, a sans doute à voir avec le sentiment d'isolement, pour ne pas dire d'abandon que ressentait ces libraires d'ailleurs. Et ce sentiment également de ne pas toujours saisir l'évolution de leur relation avec des fournisseurs de plus en plus difficiles à identifier et des circuits de distribution de plus en plus complexes. C'est aussi à la lumière de cette transformation des pratiques de l'édition française, notamment à l'export qu'il faut comprendre l'enjeu de la formation des libraires... et l'ampleur de la tâche.

Depuis près de 15 ans, des libraires du Maroc, du Liban, d'Haïti, du Cameroun, d'Égypte, du Sénégal, du Vietnam ou encore de Pologne, d'Algérie ou du Portugal, ont suivi un des programmes de formation proposés par le BIEF. Des formations sur la vente, la gestion, le classement, l'aménagement, les assortiments, sur Electre et Dilicom. Chacun dira le bilan et la satisfaction qu'il a pu en retirer. Souvent, ces libraires mettent en avant, à côté des nouveaux acquis, le plaisir de la rencontre, la surprise de découvrir que d'autres libraires vivent les mêmes difficultés, la fierté de se dire qu'on fait le même et beau métier. Mais avec un peu de recul, revient aussi cette impression qu'une fois passé le temps de la formation, le libraire retrouve ce qui le dépasse et souvent le désespère dans cette francophonie du Sud, qui partage bien des maux : la crise économique et le faible pouvoir d'achat des lecteurs, la place toute relative faite au livre dans des sociétés où l'image et les nouveaux médias exercent un attrait synonyme de modernité, les taxes et les obstacles administratifs, la censure, sans oublier l'instabilité politique. Et qui retrouve aussi de l'autre côté, du côté du Nord, des interlocuteurs qu'il ne comprend pas toujours. Où l'on en revient alors à l'indispensable « formation – information ».

Et pourtant, tous ces libraires diront aussi que les choses se mettent en place, et que les bonnes volontés sont là et se font de plus en plus entendre. Du côté des éditeurs et des représentants bien sûr, qui

L'ENJEU DE LA FORMATION DES LIBRAIRES ET DES ÉDITEURS FRANCOPHONES, AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU BIEF

soutiennent la librairie francophone, et pas seulement pour des raisons commerciales ; du côté des pouvoirs publics, à travers ces « dispositifs d'aide » qui font l'admiration dans bien des pays où l'on attend encore la mise en place d'une véritable politique d'appui au livre. À cet égard, l'aide à la librairie du CNL comme les aides au transport de la Centrale de l'Édition, jouent un rôle essentiel sans lequel les actions de formation seraient moins pertinentes. Enfin, du côté des bailleurs de fonds, ministère de la Culture et des Affaires étrangères ou OIF en tête, qui en renouvelant depuis plusieurs années leur

soutien financier mais également « moral », reconnaissent la place éminente de la librairie dans l'affirmation des valeurs de la francophonie.

Les choses se mettent en place, même si cela prend du temps. Pour la formation, c'est encore plus vrai. Il faut du temps, des moyens et des hommes. En octobre 2001, une rencontre de libraires francophones s'est déroulée à Beyrouth, à l'initiative de l'Agence de la francophonie, et avec la collaboration du BIEF. Étape essentielle puisque c'est dans le prolongement de cette rencontre qu'est née l'AILF, association devenue depuis le partenaire incontournable du BIEF dans ses actions de formation.

Fort du soutien de l'Agence de la Francophonie, qui s'est engagée à accompagner pour la période 2006-2009 les objectifs de l'AILF et du BIEF, en particulier sur le volet formation, un cahier des charges précise les rôles et les missions de chacun. À l'AILF, le travail de liaison sur le terrain avec les libraires, l'évaluation des besoins et l'accompagnement in situ. Au BIEF, la charge de coordonner, dans sa dimension financière et pédagogique, la programmation des actions de formation, naturellement définies en commun. Mais la grande nouveauté consiste d'abord dans l'implication des libraires membres de l'AILF, et en premier lieu les responsables de zone, en tant que formateurs. Bien entendu, ces libraires formateurs connaissent l'environnement des librairies auxquelles ils s'adressent, c'est ici leur point fort, mais viennent de pays voisins, donc ne sont pas en situation de concurrence. Les termes du partenariat étant définis, les premières actions ont pu être menées. Les derniers mois de l'année 2005 ont été riches en réalisations : à Alger, Antananarivo, Beyrouth, et enfin à Dakar, se sont déroulés des séminaires qui ont jeté les bases des programmes de formation à venir, en associant les dirigeants des librairies à une nécessaire réflexion sur la formation, ses enjeux, ses objectifs. Les prochains mois verront les premières sessions de formation se mettre en place sous l'égide de ce nouveau partenariat. Un partenariat que le prochain Salon du livre permettra de réaffirmer avec force et conviction. Six ans après la manifestation « 100 libraires du monde », qui avait de manière spectaculaire contribué à mettre en avant des libraires dont on parlait bien peu jusque là, quatre ans après le colloque de Beyrouth qui a consacré l'existence d'un réseau de libraires francophones, les choses se mettent en place. Les nombreuses tables rondes et rencontres prévues pour le salon mais également tout au long de cette année francophone seront autant d'occasions de le souligner.

Pierre Myszkowski

À côté des formations de libraires, le BIEF développe également un programme de rencontres et de séminaires destinés aux éditeurs. Avec les éditeurs francophones, en particulier du Sud, le BIEF nourrit l'ambition de contribuer au développement d'une édition francophone locale, complémentaire de la production française. L'émergence d'une production locale est, on le sait, la condition nécessaire pour permettre aux libraires de se développer en proposant également une offre adaptée à la réalité du pays, aussi bien du point des contenus que du prix. Là encore le Salon du livre sera l'occasion d'évoquer ces enjeux majeurs à travers plusieurs rencontres organisées par le BIEF. Les éditeurs francophones du Nord seront au centre d'un premier séminaire, le mardi 14 et mercredi 15 mars, où seront abordées différentes préoccupations, telles que la question du prix de vente ou encore du droit d'auteur et de la numérisation.

Le vendredi 17 mars, ce sont les problématiques du Sud qui seront abordées au cours de deux tables rondes, l'une portant sur les relations entre les libraires du Sud et les diffuseurs français, l'autre abordant la question de la production éditoriale dans la francophonie du Sud.

Le programme détaillé de ces différentes rencontres se trouve sur www.bief.org



Bureau International de l'Édition Française
115, boulevard Saint Germain - 75006 Paris.
Tél. : 01 44 41 13 13 - Fax : 01 46 34 63 83
Mél. : info@bief.org

Directeur de publication : Jean-Guy Boin
Rédactrice en chef : Catherine Fel
Coordination de ce numéro : Catherine Fel et Pierre Myszkowski
Conception graphique : Evelynne Stive
A collaboré à ce numéro : Michèle Lancina

Cette publication bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture).

Imprimé par RAS